

# **États financiers consolidés**

**Ville d'Ottawa**

**31 décembre 2018**

## RAPPORT DE LA DIRECTION

La responsabilité de l'intégrité, de la pertinence et de la comparabilité des données présentées dans les états financiers consolidés ci-joints incombe à la direction de la Ville d'Ottawa [la «Ville»].

Les états financiers consolidés sont dressés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public des Comptables professionnels agréés du Canada. Les états financiers consolidés comprennent nécessairement certains montants fondés sur les estimations les plus probables et les jugements de la direction. Les données financières présentées ailleurs dans le présent rapport sont conformes à celles figurant dans les états financiers consolidés.

Pour s'acquitter de sa responsabilité, la direction procède à des contrôles de la comptabilité, du budget et à d'autres contrôles afin de fournir l'assurance raisonnable que les opérations sont dûment autorisées, que les actifs sont bien comptabilisés et protégés, et que la documentation financière est fiable pour la préparation des états financiers consolidés.

Le Bureau du vérificateur général relève directement du Conseil municipal [le «Conseil»] et, sur une base de permanence, il accomplit son programme d'audit afin de s'assurer que les contrôles internes et leur application sont examinés et que l'information financière est testée et vérifiée de façon indépendante.

Le Conseil exerce ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière par l'intermédiaire de son comité d'audit et de son comité des finances et du développement économique.

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables professionnels agréés, a été nommée par le Conseil pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés de la Ville. Son rapport suit la présente.



Steve Kanellakos  
Directeur municipal  
Ottawa, Canada



Marian Simulik  
Trésorière  
Ottawa, Canada

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Au maire et aux membres du Conseil,

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville d'Ottawa et de ses filiales [la «Ville»], qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2018, et les états consolidés des résultats et de l'excédent accumulé, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Ville au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la rubrique «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre

rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Ville pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ottawa, Canada

Le 12 juin 2019

*Ernst & Young* s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

## VILLE D'OTTAWA

### ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ

Au 31 décembre 2018, avec informations comparatives au 31 décembre 2017  
*[en milliers de dollars]*

Tableau 1 – État de la situation financière consolidé – Actifs financiers

<b>Actifs financiers</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>347 875 \$</b>	383 259 \$
Débiteurs <i>[note 3]</i>	<b>648 303</b>	510 621
Placements <i>[note 4]</i>	<b>1 229 247</b>	1 237 136
Placement dans une entreprise publique <i>[note 5]</i>	<b>462 975</b>	438 190
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>2 688 400</b>	2 569 206

Tableau 2 – État de la situation financière consolidé – Passifs

<b>Passifs</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Créditeurs et charges à payer <i>[note 6]</i>	<b>1 355 224</b>	1 219 317
Produits reportés <i>[note 7]</i>	<b>588 707</b>	482 619
Avantages sociaux futurs et régimes de retraite <i>[note 8]</i>	<b>652 413</b>	621 390
Intérêts courus	<b>27 529</b>	29 054
Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées <i>[note 9]</i>	<b>25 690</b>	25 214
Sites contaminés <i>[note 10]</i>	<b>8 633</b>	9 217
Dette à long terme nette <i>[note 11]</i>	<b>1 912 085</b>	2 032 895
Emprunts hypothécaires à payer <i>[note 12]</i>	<b>266 490</b>	267 315
Obligations locatives <i>[note 13]</i>	<b>96 415</b>	101 493
<b>Total des passifs</b>	<b>4 933 186</b>	4 788 514
<b>Dette nette</b>	<b>(2 244 786)</b>	(2 219 308)

Tableau 3 – État de la situation financière consolidé – Actifs non financiers

<b>Actifs non financiers</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Immobilisations corporelles <i>[note 14]</i>	<b>15 980 167</b>	15 340 462
Stocks	<b>33 881</b>	34 398
Charges payées d'avance	<b>26 205</b>	26 275
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>16 040 253</b>	15 401 135
<b>Excédent accumulé <i>[note 15]</i></b>	<b>13 795 467 \$</b>	13 181 827 \$

Éventualités, engagements et droits contractuels *[note 16]*

*Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.*

## VILLE D'OTTAWA

### ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ CONSOLIDÉ

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, avec informations comparatives pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 [en milliers de dollars]

Tableau 4 – État des résultats et de l'excédent accumulé consolidé – Produits

<b>Produits</b>	<b>Budget 2018 [note 21]</b>	<b>Réel 2018</b>	<b>Réel 2017</b>
Taxes disponibles pour les besoins de la municipalité [note 17]	1 774 124 \$	<b>1 776 722 \$</b>	1 703 630 \$
Paiements de transfert	937 532	<b>957 513</b>	683 114
Redevances et frais d'utilisation	857 077	<b>857 795</b>	819 865
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	318 684	<b>318 684</b>	205 693
Redevances d'aménagement	81 360	<b>80 032</b>	217 076
Revenus de placement	42 959	<b>48 550</b>	37 778
Amendes et pénalités	28 692	<b>35 439</b>	34 168
Autres produits	45 816	<b>43 513</b>	51 214
Quote-part des bénéfices de l'entreprise publique [note 5]	40 238	<b>42 138</b>	35 975
<b>Total des produits</b>	<b>4 126 482</b>	<b>4 160 386</b>	<b>3 788 513</b>

Tableau 5 – État des résultats et de l'excédent accumulé consolidé – Charges

<b>Charges</b>	<b>Budget 2018 [note 21]</b>	<b>Réel 2018</b>	<b>Réel 2017</b>
Affaires gouvernementales	111 730	<b>113 541</b>	98 821
Protection de la personne et de la propriété	600 443	<b>601 818</b>	563 103
Routes, circulation et stationnement	394 949	<b>412 620</b>	410 761
Transport en commun	597 803	<b>582 903</b>	554 548
Services environnementaux	391 779	<b>388 684</b>	368 356
Services de santé	176 845	<b>175 583</b>	177 062
Services sociaux et familiaux	561 185	<b>552 559</b>	484 138
Logements sociaux	266 129	<b>290 699</b>	270 532
Services récréatifs et culturels	335 932	<b>331 752</b>	329 542
Planification et développement	97 838	<b>101 134</b>	70 367
<b>Total des charges [note 18]</b>	<b>3 534 633</b>	<b>3 551 293</b>	<b>3 327 230</b>
<b>Excédent annuel</b>	<b>591 849</b>	<b>609 093</b>	<b>461 283</b>
<b>Excédent accumulé au début de l'exercice</b>	<b>13 196 499</b>	<b>13 181 827</b>	<b>12 724 524</b>
<b>Autres éléments du résultat étendu</b>	<b>4 547</b>	<b>4 547</b>	<b>(3 980)</b>
<b>Excédent accumulé à la fin de l'exercice</b>	<b>13 792 895 \$</b>	<b>13 795 467 \$</b>	<b>13 181 827 \$</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## VILLE D'OTTAWA

### ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE CONSOLIDÉ

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, avec informations comparatives pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 [en milliers de dollars]

Tableau 6 – État de la variation de la dette nette consolidé

État de la variation de la dette nette consolidé	Budget 2018 [note 21]	Réel 2018	Réel 2017
Excédent annuel	591 849 \$	<b>609 093 \$</b>	461 283 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles, y compris les immobilisations reçues sous forme d'apports	(988 441)	<b>(988 441)</b>	(1 179 983)
Amortissement d'immobilisations corporelles	336 087	<b>336 087</b>	322 511
(Gain) perte à la cession d'immobilisations corporelles	(11 314)	<b>(11 314)</b>	9 638
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	23 963	<b>23 963</b>	2 263
Stocks de fournitures	517	<b>517</b>	(2 224)
Charges payées d'avance	70	<b>70</b>	4 201
Variation de la dette nette	(47 269)	<b>(30 025)</b>	(382 311)
<b>Dettes nettes au début de l'exercice</b>	(2 252 448)	<b>(2 219 308)</b>	(1 833 017)
<b>Autres éléments du résultat étendu</b>	4 547	<b>4 547</b>	(3 980)
<b>Dettes nettes à la fin de l'exercice</b>	(2 295 170) \$	<b>(2 244 786) \$</b>	(2 219 308) \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.



## VILLE D'OTTAWA

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, avec informations comparatives pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 [en milliers de dollars]

Tableau 7 – État des flux de trésorerie consolidé – Activités de fonctionnement

<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Excédent annuel	<b>609 093 \$</b>	461 283 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Quote-part des bénéfices de l'entreprise publique	<b>(42 138)</b>	(35 975)
Amortissement d'immobilisations corporelles	<b>336 087</b>	322 511
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	<b>(318 684)</b>	(205 693)
(Gain) perte à la cession d'immobilisations corporelles	<b>(11 314)</b>	9 638
<b>Flux de trésorerie de fonctionnement, ajustés en fonction des éléments sans effet sur la trésorerie</b>	<b>573 044</b>	551 764
<b>Variations des actifs et des passifs sans effet sur la trésorerie</b>		
Diminution (augmentation) des débiteurs	<b>(137 682)</b>	96 601
Diminution (augmentation) des stocks	<b>517</b>	(2 224)
Diminution des charges payées d'avance	<b>70</b>	4 201
Augmentation des créditeurs et des charges à payer	<b>135 907</b>	94 951
Augmentation (diminution) des produits reportés	<b>106 088</b>	(81 654)
Augmentation des avantages sociaux futurs et régimes de retraite	<b>31 023</b>	26 238
(Diminution) augmentation des intérêts courus	<b>(1 525)</b>	3 291
Augmentation du passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées	<b>476</b>	538
Diminution des passifs au titre des sites contaminés	<b>(584)</b>	(157)
<b>Flux de trésorerie de fonctionnement</b>	<b>707 334</b>	693 549

Tableau 8 – État des flux de trésorerie consolidé – Activités d'investissement en immobilisations

<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>(669 757)</b>	(974 290)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	<b>23 963</b>	2 263
<b>Flux de trésorerie d'investissement en immobilisations</b>	<b>(645 794)</b>	(972 027)

Tableau 9 – État des flux de trésorerie consolidé – Activités d'investissement

<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Produits nets de la vente des placements	<b>7 889</b>	36 240
Dividendes provenant de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc.	<b>21 900</b>	20 600
<b>Flux de trésorerie d'investissement</b>	<b>29 789</b>	56 840

## VILLE D'OTTAWA

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ [SUITE]

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, avec informations comparatives pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 [en milliers de dollars]

Tableau 10 – État des flux de trésorerie consolidé – Activités de financement

<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Produits tirés des nouveaux titres d'emprunt à long terme émis	<b>9 015</b>	472 204
Intérêts créditeurs générés par le fonds d'amortissement	<b>(4 401)</b>	(3 961)
Remboursement du capital de la dette		
Dette à long terme, montant net	<b>(116 487)</b>	(105 622)
Emprunts hypothécaires à payer	<b>(9 762)</b>	(10 072)
Obligations locatives	<b>(5 078)</b>	(4 776)
<b>Flux de trésorerie de financement</b>	<b>(126 713)</b>	347 773

Tableau 11 – État des flux de trésorerie consolidé – Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

<b>Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	<b>(35 384)</b>	126 135
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<b>383 259</b>	257 124
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>347 875 \$</b>	383 259 \$

*Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.*

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2018** *[en milliers de dollars]*

**1. NATURE DES ACTIVITÉS**

La Ville d'Ottawa [la «Ville»] a été créée par l'adoption d'une loi provinciale le 20 décembre 1999 et a amorcé ses activités le 1<sup>er</sup> janvier 2001.

La Ville est responsable de la prestation de services municipaux tels que l'aide financière et l'aide à l'emploi, les soins de longue durée, les services communautaires et les bibliothèques, les services d'urgence et de sécurité publique, y compris les services de police et d'incendie et les services ambulanciers, ainsi que le transport, les services publics et les travaux publics, dont les routes, les égouts et les eaux usées, l'eau potable, la collecte et l'élimination des déchets.

À titre d'unique actionnaire de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. [«Hydro Ottawa»] et de la Société de logement communautaire d'Ottawa [«SLCO»], la Ville fournit également des services d'électricité et de logement aux résidents d'Ottawa. En 2009, la Société d'aménagement des terrains communautaires d'Ottawa et la Société d'aménagement communautaire du quartier du moulin de Manotick ont été fondées aux fins de la promotion et de l'amélioration des terrains communautaires dans la Ville grâce à la gestion des biens-fonds.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

**Référentiel comptable**

Les états financiers consolidés sont dressés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public prescrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public [«CCSP»] des Comptables professionnels agréés du Canada.

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2018** [en milliers de dollars]

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]**

**Périmètre de consolidation**

Les états financiers consolidés de la Ville présentent les actifs, les passifs, les produits et les charges des activités de tous les comités du Conseil, ainsi que des conseils et des zones d'amélioration commerciale («ZAC») et entités ci-dessous :

Commission des services policiers	ZAC de Glebe
Conseil de la bibliothèque publique d'Ottawa	ZAC du Cœur d'Orléans
Conseil de santé d'Ottawa	ZAC du couloir du chemin Carp
Société de logement communautaire d'Ottawa	ZAC du village de Carp
Société d'aménagement communautaire du quartier du moulin de Manotick	ZAC de Vanier
Société d'aménagement des terrains communautaires d'Ottawa	ZAC de Manotick
Marchés d'Ottawa Markets	Administration du mail de la rue Sparks
ZAC de la rue Bank	ZAC du village Somerset
ZAC du village de Westboro	ZAC de la rue Preston
ZAC de la rue Sparks	ZAC du Marché By
ZAC du quartier chinois de la rue Somerset	ZAC du centre-ville Rideau
	ZAC de Barrhaven
	ZAC de Wellington-Ouest
	ZAC de Kanata-Nord
	ZAC de Bell Corners
	ZAC de Kanata Central

La totalité des actifs, des passifs, des produits et des charges interfonds ont été éliminés.

L'annexe 1 présente de l'information supplémentaire condensée au titre du Conseil de la bibliothèque publique d'Ottawa.

Hydro Ottawa et ses filiales sont comptabilisées selon la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, conformément à la méthode de comptabilisation généralement reconnue pour les entreprises publiques [voir la note 5]. Ces sociétés appliquent les Normes internationales d'information financière [«IFRS»]. Selon cette méthode, les méthodes comptables des entreprises ne sont pas rajustées pour les rendre conformes à celles de la Ville, et les opérations et soldes interorganismes ne sont pas éliminés. Les autres éléments du résultat étendu de la société sont comptabilisés directement dans l'excédent accumulé et la dette nette de la Ville.

**Conseils scolaires**

Les recettes fiscales, les autres produits, les charges, les actifs et les passifs relatifs aux activités des conseils scolaires ne sont pas présentés dans les présents états financiers consolidés, étant donné que les conseils scolaires sont des entités distinctes et que la Ville n'exerce aucun contrôle sur les activités de ces conseils et n'y participe d'aucune façon.

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]**

### **Utilisation d'estimations et incertitude quant à la mesure**

La préparation des états financiers consolidés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses en ce qui concerne les passifs au titre des avantages sociaux, les appels en matière d'évaluation des impôts fonciers, les provisions pour litiges, les passifs au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées, les passifs au titre des sites contaminés et les immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports. La Ville établit ces estimations et hypothèses en se fondant sur la meilleure information dont elle dispose et en faisant appel à son jugement, et les montants réels peuvent différer considérablement de ces estimations.

### **Produits et charges**

Les produits et les charges sont présentés selon la comptabilité d'exercice, qui permet de constater les produits à mesure qu'ils sont gagnés et qu'ils peuvent être mesurés, et de constater les charges à mesure qu'elles sont engagées et qu'elles peuvent être mesurées par suite de la réception des biens ou des services.

### **Recettes fiscales**

Chaque année, la Ville impose et perçoit des taxes foncières aux fins municipales, des taxes scolaires pour le compte de la province d'Ontario [la «Province»] aux fins de l'éducation, des paiements versés en remplacement d'impôts, des charges au titre des améliorations locales et autres charges [voir la note 17]. L'autorité qui impose et perçoit les taxes foncières est établie en vertu de la *Loi sur les municipalités de 2001*, de la *Loi sur l'évaluation foncière*, de la *Loi sur l'éducation* et d'autres lois.

Les recettes fiscales se composent d'opérations sans contrepartie. Elles sont comptabilisées au cours de la période à laquelle la cotisation se rapporte et où des estimations raisonnables des montants peuvent être établies. Les produits annuels incluent également les ajustements liés aux exercices précédents qui ne pouvaient être estimés avant l'exercice considéré.

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]**

### **Paiements de transfert**

Les paiements de transfert sont des transferts des paliers administratifs supérieurs qui ne résultent pas de transactions d'échange. Les paiements de transfert sont constatés au cours des exercices où ils se produisent, à condition qu'ils soient autorisés, que les critères d'admissibilité et de stipulations soient remplis et que des estimations raisonnables des montants puissent être effectuées.

De plus, la Ville verse des paiements à des particuliers ou à des organisations. Ces paiements de transfert sont comptabilisés à titre de charges une fois qu'ils sont autorisés et que les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité, le cas échéant.

### **Redevances et frais d'utilisation**

Les redevances et frais d'utilisation comprennent les tarifs du transport en commun; les tarifs des services publics; l'eau, les eaux usées et les déchets solides; les droits de licence; les droits de permis d'utilisation de divers programmes et les frais relatifs à certaines activités. Les produits sont comptabilisés lorsque l'activité a lieu ou lorsque les services sont rendus.

### **Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports**

Les immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports sont des actifs donnés sous forme de dons ou d'apports à la Ville par les promoteurs. Les produits sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les actifs ont été reçus sous forme d'apports et ont été comptabilisés à la juste valeur marchande à la date de l'apport.

### **Redevances d'aménagement**

Les redevances d'aménagement sont des droits non récurrents prélevés par la Ville sur les nouvelles propriétés résidentielles et non résidentielles qui servent à financer une partie des infrastructures liées à la croissance. Le pouvoir de mettre en application des redevances d'aménagement est décrit dans la loi provinciale, et les modalités opérationnelles ainsi que le barème des redevances sont présentés dans le règlement de la Ville. Les redevances d'aménagement sont établies et comptabilisées en fonction du type de services offerts. Le montant des redevances varie selon le type d'habitation et l'emplacement dans la Ville, et tient compte des différents coûts réels engagés pour établir et fournir le service. Les redevances d'aménagement visent à ce que les coûts engagés dans le cadre de la croissance soient couverts par la croissance même et que le financement des dépenses en immobilisations nécessaires aux fins de la nouvelle croissance n'alourdisse pas le fardeau des contribuables.

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]**

Les fonds aux fins des projets d'investissement sont transférés conformément aux règlements prévoyant que les redevances d'aménagement seront uniquement imputées aux projets lorsque les coûts sont engagés. Le pouvoir de contracter des dépenses liées à la croissance est accordé chaque année dans le cadre du processus d'établissement du budget de la Ville et porte seulement sur les projets d'investissement admissibles au financement présentés dans l'étude préliminaire actuelle sur les redevances d'aménagement. Les soldes des fonds liés aux redevances d'aménagement font l'objet d'un suivi annuel dans le cadre du processus d'approbation du budget d'immobilisations pour s'assurer qu'ils respectent les politiques générales adoptées par le Conseil. Les redevances d'aménagement sont comptabilisées dans les produits lorsque les charges connexes sont engagées.

### **Revenus de placement**

Les revenus de placement sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils sont gagnés. Ils comprennent également les revenus du fonds de dotation de la Ville et sont conformes à la politique de placement et aux procédures adoptées par le Conseil municipal.

### **Autres produits**

Les autres produits comprennent les produits tirés de la vente de terrains, de la compensation au titre des espaces verts et d'autres produits divers. Les montants reçus ayant trait à des produits qui seront gagnés au cours d'un exercice ultérieur sont reportés et comptabilisés à titre de produits reportés.

### **Instruments financiers**

Les instruments financiers de la Ville sont composés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des placements, des créditeurs et charges à payer, des intérêts courus, de la dette à long terme nette et des emprunts hypothécaires.

La Ville recourt à des instruments financiers dérivés comprenant des swaps bancaires pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt lié à sa dette. La Ville ne recourt pas à des instruments financiers à des fins de négociation ou de spéculation.

La Ville recourt à des swaps bancaires pour gérer les fluctuations des prix des produits de base. Ces swaps bancaires servent à établir un prix fixe à l'égard d'une quantité spécifique pour une période déterminée et sont réglés à des dates précises correspondant à la période déterminée. Les swaps entraînent un paiement à verser à la contrepartie ou à recevoir de celle-ci. Les gains (montants reçus) ou les pertes (montants versés) sont comptabilisés au cours de la période où le produit de base sous-jacent est livré.

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2018 [en milliers de dollars]**

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]**

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les placements très liquides dont les échéances initiales sont de 90 jours ou moins à compter de la date à laquelle les titres sont achetés.

**Placements**

Les placements sont comptabilisés au coût après amortissement moins les montants radiés afin de refléter une baisse permanente de la valeur. Les placements se composent de placements autorisés en vertu des dispositions de la *Loi sur les municipalités* et comprennent des instruments financiers émis par le gouvernement canadien et des banques des annexes I, II et III ainsi que des titres adossés à des créances et du papier commercial admissible. Les placements du fonds de dotation comprennent également des actions canadiennes et des obligations de sociétés autorisées par le Règlement provincial 438/97 et la politique de placement approuvée par le Conseil municipal. Les placements dont les échéances initiales sont supérieures à 90 jours sont inscrits à titre de placements à l'état de la situation financière consolidé.

**Produits reportés**

Certains montants reçus en vertu de lois, de règlements ou de contrats peuvent uniquement être affectés à l'exécution de certains programmes ou à l'achèvement de certains travaux. En outre, la Ville perçoit certaines redevances et certains frais d'utilisation en contrepartie de services qu'elle n'a pas encore rendus. Ces montants sont présentés à titre de produits reportés et sont constatés à titre de produits au cours de l'exercice où les charges connexes sont engagées à condition que les critères d'admissibilité et de stipulations soient respectés.

**Avantages sociaux**

La Ville a adopté les méthodes comptables suivantes en ce qui a trait aux régimes d'avantages sociaux :

a] Les coûts relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi sont constatés à titre de passifs lorsqu'il se produit un fait créant une obligation pour la Ville. Les coûts sont établis par calcul actuariel à l'aide des paiements de revenus futurs prévus, des coûts liés au maintien des soins de santé et des honoraires versés aux administrateurs indépendants de ces régimes, calculés selon la valeur actualisée.



**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2018** *[en milliers de dollars]*

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]**

b] Les coûts relatifs aux avantages complémentaires de retraite sont constatés à titre de passifs lorsqu'il se produit un fait créant une obligation pour la Ville. Les coûts sont établis par calcul actuariel selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et les hypothèses les plus probables de la direction concernant l'âge de départ à la retraite des salariés, la progression des salaires, les coûts prévus des soins de santé et le rendement des placements des régimes.

c] Les coûts des modifications des régimes au titre des services rendus antérieurement par les salariés doivent être constatés dans la période au cours de laquelle la modification est apportée. Les effets d'un gain ou d'une perte découlant de règlements ou de compressions sont passés en charges durant la période où ils surviennent. Les gains et les pertes actuariels nets liés aux avantages sociaux sont amortis sur la durée moyenne estimative résiduelle d'activité du groupe de salariés actifs concerné. Les avantages sociaux futurs sont actualisés à l'aide des taux d'intérêt actuels des obligations à long terme émises par la Ville.

d] Les coûts des obligations au titre des assurances et de la sécurité professionnelle sont constatés à titre de passifs lorsqu'il se produit un fait créant une obligation pour la Ville. Les coûts sont établis par calcul actuariel et passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

e] Les coûts des prestations de cessation d'emploi et des absences rémunérées sont constatés lorsqu'il se produit un fait créant une obligation pour la Ville; ces coûts comprennent les paiements de revenus futurs prévus, les coûts liés au maintien des soins de santé et les honoraires versés aux administrateurs indépendants de ces régimes, calculés selon la valeur actualisée.

**Régimes de retraite**

La Ville a adopté les méthodes comptables suivantes en ce qui a trait aux régimes de retraite :

a] Les cotisations à un régime multiemployeurs à prestations déterminées sont passées en charges au moment où elles sont exigibles.

b] L'évaluation actuarielle est établie selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services validés. Elle repose également sur les meilleures estimations et les hypothèses les plus probables de la direction, notamment celles concernant l'âge de départ à la retraite des salariés, la progression des salaires, ainsi que le rendement des placements des régimes, lesquelles sont utilisées pour actualiser des prestations. Les actifs des régimes sont évalués au moyen d'une valeur liée au marché, calculée sur une période de trois ans.

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]**

### **Litiges et éventualités**

Les coûts estimatifs pour régler les réclamations et les réclamations éventuelles sont déterminés d'après l'information disponible. Si ces coûts sont jugés comme probables et peuvent être déterminés au prix d'efforts raisonnables, le montant des réclamations est comptabilisé à titre de charges dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé consolidé et compris dans le passif à l'état de la situation financière consolidé. Si ces coûts ne peuvent être déterminés, aucun passif n'est comptabilisé dans l'état de la situation financière consolidé.

### **Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées**

Les charges estimatives de fermeture et d'entretien des décharges contrôlées de déchets solides sont établies en fonction des charges futures sur 25 ans, rajustées selon l'inflation, et actualisées en dollars courants. Ces coûts sont présentés à titre de passifs dans l'état de la situation financière consolidé.

### **Sites contaminés**

Une fois tous les critères de comptabilisation respectés, la Ville comptabilise un passif à titre d'estimation du coût à engager dans l'assainissement des sites contaminés pour qu'ils respectent les normes environnementales propres à leur utilisation actuelle ou antérieure.

### **Actifs non financiers**

Les actifs non financiers ne peuvent être utilisés par la Ville pour acquitter des dettes existantes; ils sont destinés à être utilisés pour la fourniture de services. Ces actifs non financiers ont une durée de vie utile s'étendant au-delà de l'exercice considéré et ne sont pas destinés à la vente dans le cours normal des activités.

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2018** [en milliers de dollars]

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]**

a] Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, lequel comprend les montants directement liés à l'acquisition, à la construction, au développement ou à la mise en valeur d'un actif. Les coûts, moins la valeur résiduelle, des immobilisations corporelles, compte non tenu du terrain, sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative comme suit :

Tableau 12 – Durée de vie utile d'immobilisations corporelles

<b>Actifs – Durée de vie utile – années</b>	<b>Minimum</b>	<b>Maximum</b>
Bâtiments et améliorations	20	80
Infrastructure linéaire – routes	50	75
Infrastructure linéaire – aqueduc / eaux usées	50	100
Améliorations foncières	50	200
Machinerie et immobilisations de production	10	50
Véhicules	5	15

Les actifs en cours de construction ne sont pas amortis. L'amortissement des actifs commence au cours du mois qui suit la date de mise en service.

b] Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports

Les immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports ont été comptabilisées à leur juste valeur marchande à la date de l'apport et sont présentées dans les produits de l'exercice au cours duquel elles sont reçues sous forme d'apports.

c] Actifs incorporels

Les actifs incorporels et les ressources naturelles qui n'ont pas été achetés ne sont pas comptabilisés à titre d'actifs dans les états financiers consolidés.

d] Capitalisation des intérêts

La politique de la Ville à l'égard des immobilisations corporelles ne permet pas la capitalisation des intérêts débiteurs payés par la Ville relativement à l'acquisition ou à la construction d'une immobilisation corporelle.

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2018** [en milliers de dollars]

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]**

e] Contrats de location

Les contrats de location sont classés comme des contrats de location-exploitation ou des contrats de location-acquisition. Les contrats de location qui prévoient le transfert de la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété du bien immobilier sont comptabilisés à titre de contrats de location-acquisition dans le passif. Tous les autres contrats de location sont comptabilisés à titre de contrats de location-exploitation, et les paiements s'y rapportant sont imputés aux charges à mesure qu'ils sont versés.

f] Stocks

Les stocks détenus à des fins de consommation sont comptabilisés au moindre du coût ou du coût de remplacement.

**Réserves**

Les réserves comprennent les fonds mis de côté par le Conseil à des fins précises [voir la note 15]. Ces réserves mises de côté en vertu d'une loi, d'un règlement ou d'une entente sont comptabilisées à titre de produits reportés dans l'état de la situation financière consolidé.

**Nouvelles normes comptables**

Le CCSP a publié cinq nouvelles normes qui sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2017. De ces prises de position, les chapitres SP 2200, *Information relative aux apparentés*, SP 3320, *Actifs éventuels*, et SP 3380, *Droits contractuels*, fournissent uniquement des indications sur les obligations en matière d'informations à fournir. Le chapitre SP 3420, *Opérations interentités*, établit des normes de comptabilisation et de présentation des opérations interentités et le chapitre SP 3210, *Actifs*, a pour objet de fournir des indications supplémentaires sur l'application de la définition des actifs et sur les informations à fournir. Ces normes ont été appliquées de manière prospective. L'adoption de ces normes n'a pas entraîné d'incidences financières ou de changements importants dans les états financiers.

**Prises de position comptables futures**

Les normes en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018

- i] **Opérations de restructuration** («SP 3430») établit des normes sur la comptabilisation des actifs, des passifs, des revenus et des charges relatifs aux opérations de restructuration ainsi que les obligations en matière d'informations à fournir par les cédants et les cessionnaires.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

Les normes en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021

- ii] **Présentation des états financiers** («SP 1201») a été modifiée pour la rendre conforme au chapitre SP 3450, Instruments financiers, et prévoit un nouvel état des gains et pertes de réévaluation distinct de l'état des résultats. Ce nouvel état comprend les gains et les pertes non réalisés résultant de la réévaluation des instruments financiers, les éléments libellés en devises ainsi que la quote-part du gouvernement dans les autres éléments du résultat étendu lorsque le gouvernement inclut les résultats d'entreprises publiques et de partenariats commerciaux.
- iii] **Placements de portefeuille** («SP 3041») a supprimé la distinction entre les placements temporaires et les placements de portefeuille. Ce chapitre a été modifié pour le rendre conforme au chapitre SP 3450 et les fonds communs de placement ne sont plus exclus de son champ d'application. Au moment de l'adoption des chapitres SP 3450 et SP 3041, la prise de position Placements temporaires («SP 3030») ne s'appliquera plus.
- iv] **Conversion des devises** («SP 2601») exige que le cours du change soit converti au cours en vigueur à la date des états financiers pour les actifs et les passifs monétaires libellés en devises et les éléments non monétaires libellés en devises classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les gains et les pertes non réalisés doivent être présentés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les gains et les pertes sur les actifs et passifs monétaires à long terme sont amortis sur la durée de vie utile de l'élément.
- v] **Instruments financiers** («SP 3450») établit les normes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des instruments financiers dérivés et non dérivés. La norme exige l'évaluation de la juste valeur des dérivés et des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif. Tous les autres instruments financiers peuvent être évalués au coût / au coût après amortissement ou à la juste valeur selon le choix du gouvernement. Les gains et les pertes non réalisés sont présentés dans le nouvel état des gains et pertes de réévaluation. Les informations sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ainsi qu'une clarification de la décomptabilisation d'un passif financier doivent être fournies.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

- vi] **Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations** («SP 3280») Ce nouveau chapitre exige des entités du secteur public qu'elles comptabilisent les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Une obligation liée à la mise hors service est une obligation juridique afférente à la mise hors service d'une immobilisation corporelle. Le coût de mise hors service d'une immobilisation corporelle contrôlée par une entité du secteur public s'ajoute à la valeur comptable de l'immobilisation corporelle en cause et est passé en charges de manière logique et systématique. Le coût de mise hors service d'une immobilisation ne faisant plus l'objet d'un usage productif est passé en charges. Les évaluations ultérieures du passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service peuvent entraîner soit une variation de la valeur comptable de l'immobilisation corporelle en cause, soit une charge, selon la nature de la réévaluation et selon que l'immobilisation fait encore ou non l'objet d'un usage productif. Ce nouveau chapitre s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021. Son adoption anticipée est permise.

Les normes en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022

- vii] **Revenus** («SP 3400») Le CCSP a récemment publié un nouveau chapitre qui propose un cadre qui divise les revenus en deux catégories : les revenus d'opérations avec contrepartie et les revenus unilatéraux. La constatation des revenus d'opérations avec contrepartie se fait lorsque l'entité du secteur public remplit l'obligation ou les obligations de prestation. S'il n'y a aucune obligation de prestation, il s'agit de revenus unilatéraux. La constatation des revenus unilatéraux se fait lorsque l'entité du secteur public a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'un événement passé donne naissance à une créance sur ces ressources économiques. Ce nouveau chapitre s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022. Son adoption anticipée est permise.

La Ville évalue toujours l'incidence des normes susmentionnées. Bien que le moment de l'adoption puisse varier, certaines normes doivent être adoptées simultanément. Les exigences des normes Présentation des états financiers («SP 1201»), Instruments financiers («SP 3450»), Conversion des devises («SP 2601») et Placements de portefeuille («SP 3041») doivent être adoptées en même temps.

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2018 [en milliers de dollars]**

**3. DÉBITEURS**

Les débiteurs comprennent ce qui suit :

Tableau 13 – Débiteurs

<b>Débiteurs</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Taxes et frais d'utilisation	<b>155 506 \$</b>	182 608 \$
Gouvernement fédéral	<b>250 657</b>	130 712
Gouvernement provincial	<b>154 375</b>	135 637
Comptes clients	<b>87 765</b>	61 664
<b>Total des débiteurs</b>	<b>648 303 \$</b>	510 621 \$

**4. PLACEMENTS**

La juste valeur marchande des placements de la Ville est fondée sur des sources d'établissement des prix qui réunissent des données sur une base quotidienne en provenance des activités boursières observables sur les marchés secondaires. Les placements sont composés de ce qui suit :

Tableau 14 – Répartition des placements de 2018

<b>Placements</b>	<b>2018</b>		
	<b>Coût</b>	<b>Juste valeur marchande</b>	<b>Valeur comptable</b>
Obligations du gouvernement fédéral	<b>203 340 \$</b>	<b>203 314 \$</b>	<b>203 340 \$</b>
Obligations des gouvernements provinciaux	<b>249 391</b>	<b>248 767</b>	<b>249 391</b>
Obligations des gouvernements municipaux	<b>185 900</b>	<b>185 683</b>	<b>185 900</b>
Obligations de sociétés (banques de l'annexe I)	<b>389 027</b>	<b>388 491</b>	<b>389 027</b>
Fonds de dotation [note 2]	<b>171 413</b>	<b>185 377</b>	<b>171 413</b>
Divers	<b>30 176</b>	<b>34 664</b>	<b>30 176</b>
<b>Total</b>	<b>1 229 247 \$</b>	<b>1 246 296 \$</b>	<b>1 229 247 \$</b>

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2018** [en milliers de dollars]

**4. PLACEMENTS [SUITE]**

Tableau 15 – Répartition des placements de 2017

Placements	Coût	2017	
		Juste valeur marchande	Valeur comptable
Obligations du gouvernement fédéral	131 344 \$	130 879 \$	131 344 \$
Obligations des gouvernements provinciaux	397 004	397 598	397 004
Obligations des gouvernements municipaux	133 918	133 998	133 918
Obligations de sociétés (banques de l'annexe I)	340 895	340 179	340 895
Fonds de dotation [note 2]	163 008	200 394	163 008
Divers	70 967	76 281	70 967
<b>Total</b>	<b>1 237 136 \$</b>	<b>1 279 329 \$</b>	<b>1 237 136 \$</b>

Le portefeuille des obligations des gouvernements municipaux de la Ville comprend des débetures de la Ville d'Ottawa portant intérêt à un taux nominal allant de 3,05 % à 6,20 % [3,05 % à 6,20 % en 2017], dont la valeur comptable s'élève à 7 374 \$ [9 651 \$ en 2017].

Les titres du fonds de dotation sont choisis par des gestionnaires de portefeuille professionnels engagés par la Ville et sont conformes à la politique de placement et aux procédures adoptées par le Conseil municipal. La Ville détermine la valeur marchande du fonds qui doit être maintenue et, au 31 décembre 2018, par référence à une valeur marchande, le fonds de dotation a été réparti comme suit : placements en espèces et en quasi-espèces (2,6 %), obligations canadiennes (39,5 %) et actions canadiennes (57,9 %).

Le poste Divers comprend des certificats de placement garanti, du papier commercial, des titres adossés à des créances et des parts dans le portefeuille de placement en titres de capitaux propres du programme One Investment géré par une filiale de la Municipal Finance Officers' Association de l'Ontario.

Le rendement moyen pondéré des placements détenus au 31 décembre 2018 s'élève à 2,18 % [1,73 % en 2017]. Les placements arrivent à échéance entre le 10 janvier 2019 et le 1<sup>er</sup> décembre 2064 [entre le 2 janvier 2018 et le 1<sup>er</sup> décembre 2048 en 2017].

Conformément à la politique de placement du fonds de dotation adoptée par le Conseil municipal, les revenus de placement sont versés à la Ville au moins de 6,5 % ou des revenus réels du fonds de dotation, pourvu que la valeur marchande du fonds de dotation ne diminue pas en deçà du placement initial de 200 000 \$. En 2018, un montant de 6 162 \$ [13 000 \$ en 2017] a été distribué par le fonds de dotation à la Ville.



**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2018** *[en milliers de dollars]*

**5. PLACEMENT DANS UNE ENTREPRISE PUBLIQUE**

**Placement [détenu à 100 %] dans Hydro Ottawa**

Le tableau ci-dessous présente l'information financière supplémentaire condensée selon les IFRS au titre d'Hydro Ottawa :

Tableau 16 – Information financière condensée au titre d'Hydro Ottawa – Actifs

<b>Situation financière [aux 31 décembre]</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Actifs à court terme	<b>208 337 \$</b>	271 368 \$
Immobilisations	<b>1 573 661</b>	1 391 356
Autres actifs	<b>73 618</b>	56 973
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 855 616</b>	1 719 697

Tableau 17 – Information financière condensée au titre d'Hydro Ottawa – Passifs

<b>Passifs</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Passifs à court terme	<b>404 994</b>	315 776
Autres passifs	<b>987 647</b>	965 731
<b>Total des passifs</b>	<b>1 392 641</b>	1 281 507
<b>Actif net</b>	<b>462 975 \$</b>	438 190 \$

Tableau 18 – Information financière condensée au titre d'Hydro Ottawa – Actifs nets

<b>Actifs nets constitués du placement dans Hydro Ottawa</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Actions ordinaires [100 %]	<b>228 453 \$</b>	228 453 \$
Bénéfices non répartis	<b>229 318</b>	209 080
Cumul des autres éléments du résultat étendu	<b>5 204</b>	657
<b>Actif net</b>	<b>462 975 \$</b>	438 190 \$

Tableau 19 – Information financière condensée au titre d'Hydro Ottawa – Résultats de fonctionnement

<b>Résultats de fonctionnement [pour les exercices clos les 31 décembre]</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Total des produits	<b>1 138 562 \$</b>	1 172 028 \$
Total des charges	<b>1 096 424</b>	1 136 053
<b>Bénéfice net</b>	<b>42 138 \$</b>	35 975 \$

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2018** *[en milliers de dollars]*

**5. PLACEMENT DANS UNE ENTREPRISE PUBLIQUE [SUITE]**

La Ville, à titre de porteur d'actions ordinaires d'Hydro Ottawa, a le droit de recevoir des dividendes relativement aux activités de 2018 lorsqu'ils sont déclarés par le conseil d'administration d'Hydro Ottawa. Des dividendes totalisant 21 900 \$ ont été reçus en 2018 [20 600 \$ en 2017] relativement aux activités de 2017. Au cours de l'exercice, la Ville a acheté de l'électricité auprès d'Hydro Ottawa à des prix et selon des modalités approuvés par la Commission de l'énergie de l'Ontario. De plus, les opérations suivantes ont eu lieu durant l'exercice :

Tableau 20 – Opérations avec Hydro Ottawa

<b>Services achetés à Hydro Ottawa par la Ville</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Consultation en gestion de l'énergie	<b>3 890 \$</b>	2 180 \$
Autres services	<b>16 384</b>	17 058
<b>Redevances versées à la Ville par Hydro Ottawa</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Impôts fonciers, carburant, permis et autres services	<b>3 336 \$</b>	5 747 \$

Au 31 décembre 2018, les débiteurs d'Hydro Ottawa comprenaient un montant de 14 980 \$ [8 872 \$ en 2017] relativement aux opérations susmentionnées, tandis que les créiteurs et charges à payer d'Hydro Ottawa comprenaient un montant de 54 \$ [53 \$ en 2017] devant être versé à la Ville et à ses filiales.

**6. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER**

Les créiteurs et charges à payer comprennent ce qui suit :

Tableau 21 – Créiteurs et charges à payer

<b>Créiteurs et charges à payer</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Dettes fournisseurs et charges à payer	<b>1 218 864 \$</b>	1 090 971 \$
Charges salariales à payer et retenues à la source	<b>136 360</b>	128 346
<b>Total des créiteurs et charges à payer</b>	<b>1 355 224 \$</b>	1 219 317 \$

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2018** [en milliers de dollars]

**7. PRODUITS REPORTÉS**

Les produits reportés mis de côté à des fins précises en vertu de lois, de règlements ou de contrats sont comme suit :

Tableau 22 – Produits reportés

<b>Produits reportés</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Redevances d'aménagement	430 161 \$	325 136 \$
Autres paiements de transfert	36 898	47 444
Autres produits reportés	51 485	38 952
Code du bâtiment	31 177	38 539
Compensation au titre des espaces verts	38 986	32 548
<b>Total des produits reportés</b>	<b>588 707 \$</b>	<b>482 619 \$</b>

**8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE**

Les passifs au titre des avantages sociaux futurs et des régimes de retraite comprennent ce qui suit :

Tableau 23 – Avantages sociaux futurs et régimes de retraite

<b>Avantages sociaux futurs et régimes de retraite</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Avantages sociaux futurs	652 413 \$	618 447 \$
Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa	0	2 943
<b>Total</b>	<b>652 413 \$</b>	<b>621 390 \$</b>

a] Avantages sociaux futurs

Les passifs au titre des avantages sociaux futurs de la Ville au 31 décembre 2018, avec informations comparatives pour 2017, sont comme suit :

Tableau 24 – Avantages sociaux futurs

<b>Avantages sociaux futurs</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Avantages complémentaires de retraite	221 970 \$	217 363 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	304 708	270 383
Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail («CSPAAT»)	125 735	130 701
<b>Total</b>	<b>652 413 \$</b>	<b>618 447 \$</b>

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2018 [en milliers de dollars]**

**8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]**

Les régimes de retraite à prestations déterminées ayant trait aux avantages complémentaires de retraite et aux avantages postérieurs à l'emploi offrent différents avantages aux salariés retraités ainsi qu'aux salariés actifs et aux salariés en congé d'invalidité de longue durée, y compris une assurance salaire, une assurance médicale, une assurance dentaire, une assurance vie, des indemnités d'accident du travail et des crédits de congé de maladie.

La Ville est un employeur de l'annexe 2 en vertu de la *Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail* et, à ce titre, elle est entièrement responsable du financement de ses frais d'assurance pour la sécurité professionnelle. Les obligations à payer représentent la valeur actualisée des prestations futures liées aux réclamations existantes.

La continuité des avantages complémentaires de retraite, des avantages postérieurs à l'emploi et des avantages au titre de la CSPAAT de 2018 se présente comme suit :

Tableau 25 – Continuité des avantages sociaux futurs

<b>Continuité des avantages sociaux futurs</b>	<b>Avantages complémentaires de retraite</b>	<b>Avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>CSPAAT</b>	<b>Total</b>
Solde au début de l'exercice	217 363 \$	270 383 \$	130 701 \$	<b>618 447 \$</b>
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice / coût des nouvelles réclamations	8 010	60 861	14 159	<b>83 030</b>
Intérêts débiteurs	5 754	10 091	3 425	<b>19 270</b>
Amortissement de la perte actuarielle (du gain actuariel)	(1 725)	8 069	(2 311)	<b>4 033</b>
Prestations versées	(7 432)	(44 696)	(20 239)	<b>(72 367)</b>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>221 970 \$</b>	<b>304 708 \$</b>	<b>125 735 \$</b>	<b>652 413 \$</b>

Les charges au titre des avantages complémentaires de retraite, des avantages postérieurs à l'emploi ainsi que de la CSPAAT, d'un montant de 106 333 \$ [95 401 \$ en 2017], sont constatées à l'état des résultats et de l'excédent accumulé consolidé.

## **8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]**

Les passifs au titre des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi sont calculés en fonction des débours futurs estimatifs exigés en vertu d'ententes contractuelles avec diverses unités de négociation de salariés municipaux. Ces estimations reposent sur un certain nombre d'hypothèses à l'égard des coûts prévus des prestations, qui dépendent de la composition démographique des divers groupes, des taux d'intérêt et des taux d'inflation futurs. Les passifs au titre de la CSPAAAT sont calculés en fonction des réclamations à assurer futures estimatives. Ces estimations reposent sur un certain nombre d'hypothèses à l'égard notamment des taux d'intérêt et des taux d'inflation futurs, et de l'historique de réclamations avec les employés de la Ville. La Ville a engagé un cabinet d'actuariat-conseil pour établir son obligation à l'égard des avantages complémentaires de retraite, des avantages postérieurs à l'emploi et des avantages au titre de la CSPAAAT.

En raison de la complexité de l'évaluation des régimes, les évaluations actuarielles sont effectuées de façon périodique. Les passifs au titre des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi présentés dans les présents états financiers consolidés reposent sur une évaluation au 30 septembre 2018, extrapolée jusqu'au 31 décembre 2018. Le passif au titre des avantages liés à la CSPAAAT présenté dans les présents états financiers consolidés repose sur une évaluation au 31 décembre 2015, extrapolée jusqu'au 31 décembre 2018.

Des gains ou des pertes sont enregistrés chaque année par suite de modifications apportées aux hypothèses ou de corrections ou clarifications apportées à la conception du régime par la Ville. Ces gains et ces pertes sont amortis sur la durée moyenne estimative résiduelle d'activité des groupes de salariés actifs concernés à partir de l'exercice qui suit le gain ou la perte. L'amortissement du gain actuariel de 2018 d'un montant de 29 095 \$ [perte de 16 216 \$ en 2017] relatif aux avantages complémentaires de retraite et aux avantages postérieurs à l'emploi commencera à l'exercice 2019. L'amortissement du gain actuariel de 2018 d'un montant de 14 125 \$ [gain de 23 087 \$ en 2017] relatif aux avantages au titre de la CSPAAAT commencera à l'exercice 2019.

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2018** [en milliers de dollars]

**8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]**

Les hypothèses actuarielles importantes retenues par la Ville pour évaluer ses obligations et coûts découlant des prestations constituées pour les avantages complémentaires de retraite, les avantages postérieurs à l'emploi et les avantages au titre de la CSPAAT sont les suivantes :

Tableau 26 – Hypothèses actuarielles

<b>Hypothèses actuarielles</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Taux d'actualisation	3,20 %	3,00 %
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %
Taux de croissance des salaires	1,99 % à 2,50 % en 2019 2,00 % à 2,50 % en 2020 2,00 % à 2,50 % par la suite	1,79 % à 2,50 % en 2018 1,99 % à 2,50 % en 2019 2,00 % à 2,50 % par la suite
Taux d'inflation des soins de santé	5,90 % diminuant graduellement à 4,00 % en 2040	5,11 % diminuant graduellement à 4,50 % en 2029

Une réserve à l'égard des avantages sociaux futurs a été constituée afin de réduire les incidences futures des obligations au titre des avantages sociaux futurs. Au 31 décembre 2018, le solde de la réserve à l'égard des avantages sociaux futurs s'établissait à 57 568 \$ [55 216 \$ en 2017] [voir la note 15].

b) Régimes de retraite

i) Caisse de retraite des employés municipaux de l'Ontario

La Ville cotise au Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario [«RREMO»], régime de retraite multiemployeurs, au nom de la plupart de ses salariés.

Le régime est un régime à prestations déterminées dans le cadre duquel le montant des prestations de retraite à verser aux salariés est déterminé en fonction des états de service et des taux de salaire. La cotisation de la Ville au RREMO pour 2018 a totalisé 123 028 \$ [120 680 \$ en 2017] au titre des services rendus au cours de l'exercice et est incluse à titre de charges dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé consolidé. Les salariés ont versé des cotisations égales à celles de la Ville pour ces deux exercices.

Le RREMO étant un régime de retraite multiemployeurs, la Ville ne comptabilise pas dans ses états financiers consolidés sa quote-part du déficit du régime de retraite de 2 790 000 \$ [excédent de 605 000 \$ en 2017], puisque cette responsabilité incombe à l'ensemble des municipalités de l'Ontario et à leurs employés.

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2018 [en milliers de dollars]**

**8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]**

Le montant cotisé au RREMO au titre des services passés pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 a totalisé 739 \$ [741 \$ en 2017] et est présenté à titre de charges dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé consolidé.

ii] Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa

La Ville est le promoteur de la Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa, régime à prestations déterminées qui offre des prestations de retraite aux salariés en fonction des états de service et des taux de salaire. Par suite de l'instauration du RREMO, la Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa est devenue un groupe fermé en 1965. Au 31 décembre 2018, le régime ne comptait aucun membre actif et comptait 530 prestataires. En 2018, les prestations de retraite se sont élevées à 17 355 \$ [19 700 \$ en 2017]. Aucune cotisation des salariés ni aucune cotisation correspondante de l'employeur à ce régime de retraite n'ont été requises en 2018 ou en 2017 pour les services rendus au cours de ces exercices. Les cotisations de l'employeur pour les services passés étaient de néant en 2018 [1 358 \$ en 2017].

Le passif présenté au titre des prestations constituées est comme suit :

Tableau 27 – Passif au titre des prestations constituées de la Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa

<b>Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Actifs de la caisse de retraite à la fin de l'exercice	<b>164 146 \$</b>	175 972 \$
Obligation découlant des prestations constituées à la fin de l'exercice	<b>145 728</b>	168 173
<b>Excédent du régime</b>	<b>18 418</b>	7 799
Gains actuariels non amortis	<b>10 248</b>	10 742
Provision pour moins-value	<b>8 170</b>	0
<b>Passif au titre des prestations constituées</b>	<b>0 \$</b>	2 943 \$

Tableau 28 – Charges au titre de la caisse de retraite

<b>Charges</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Amortissement des gains actuariels	<b>(10 742) \$</b>	(5 828) \$
Charge (revenu) d'intérêts au titre du régime de retraite	<b>(371)</b>	159
Variation de la provision pour moins-value	<b>8 170</b>	0
<b>Total des charges au titre du régime de retraite</b>	<b>(2 943) \$</b>	(5 669) \$

Il n'y a pas de durée résiduelle d'activité dans ce régime.

## **8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]**

L'évaluation actuarielle réalisée aux fins comptables était fondée sur un certain nombre d'hypothèses qui reposent sur les estimations les plus probables de la direction et qui sont conformes à la pratique actuarielle reconnue. Le taux d'inflation a été estimé à 2,00 % [2,00 % en 2017] et le taux d'actualisation a été estimé à 4,95 % [4,75 % en 2017].

Les obligations au titre des prestations constituées et les coûts découlant des prestations de retraite fluctueront à l'avenir en raison des modifications futures aux méthodes et hypothèses actuarielles, à la participation aux régimes, aux dispositions du régime et aux règles législatives, ou par suite des gains ou des pertes actuariels réels.

Une évolution des résultats dans un sens différent de celui établi selon les hypothèses entraînera des gains ou des pertes qui seront compris dans le cadre d'évaluations comptables futures.

La dernière évaluation actuarielle déposée aux fins de la capitalisation, en date du 31 décembre 2017, établissait un excédent de 8 900 \$ [déficit de 2 500 \$ au 31 décembre 2016] selon la continuité de l'exploitation.

La valeur marchande des actifs du régime au 31 décembre 2018 s'élevait à 158 814 \$ [180 912 \$ en 2017].

### iii] Régime de retraite des employés de la Commission de transport régionale d'Ottawa-Carleton

La Ville est le promoteur du régime de retraite de la Commission de transport régionale d'Ottawa-Carleton [«OC Transpo»], régime à prestations déterminées qui offre des prestations de retraite aux salariés en fonction des états de service et des taux de salaire. En date du 1<sup>er</sup> janvier 1999, OC Transpo a adopté le RREMO pour tous les salariés et les nouveaux membres du personnel afin de comptabiliser les prestations futures. Les membres du personnel qui prennent leur retraite et qui ont été en service avant 1999 et après 1998 recevront des revenus de retraite en vertu des deux régimes. Les prestations de retraite nettes versées en 2018 se sont élevées à 31 044 \$ [30 076 \$ en 2017]. Aucune cotisation des salariés ni aucune cotisation correspondante de l'employeur à ce régime de retraite n'ont été requises en 2018 ou en 2017 pour les services rendus au cours de ces exercices. Au cours de 2018, les cotisations de l'employeur pour les services passés se sont élevées à 15 \$ [27 \$ en 2017].



**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2018** [en milliers de dollars]

**8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]**

Les actifs de la caisse de retraite présentés reposent sur une méthode d'évaluation selon laquelle les gains et les pertes en capital sur les actifs sont comptabilisés en partie dans l'exercice au cours duquel ils ont été réalisés et le solde, dans l'exercice suivant. L'actif présenté au titre du régime est comme suit :

Tableau 29 – Actifs du régime de retraite des employés d'OC Transpo

<b>Régime de retraite des employés d'OC Transpo</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Actifs de la caisse de retraite à la fin de l'exercice	<b>639 423 \$</b>	637 646 \$
Obligation découlant des prestations constituées à la fin de l'exercice	<b>544 362</b>	559 643
<b>Excédent du régime</b>	<b>95 061</b>	78 003
Gains actuariels non amortis	<b>(42 473)</b>	(44 624)
Provision pour moins-value	<b>(52 588)</b>	(33 379)
<b>Actif présenté au titre du régime</b>	<b>0 \$</b>	0 \$

Tableau 30 – Charges au titre du régime de retraite des employés d'OC Transpo

<b>Charges</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Amortissement du gain actuariel	<b>(15 295) \$</b>	(9 856) \$
Revenu d'intérêts au titre du régime de retraite	<b>(3 901)</b>	(2 601)
Variation de la provision pour moins-value	<b>19 210</b>	12 484
<b>Total des charges au titre du régime de retraite</b>	<b>14 \$</b>	27 \$

La durée moyenne estimative résiduelle d'activité de ce régime est de cinq ans.

La valeur marchande des actifs du régime au 31 décembre 2018 s'élevait à 620 348 \$ [663 578 \$ en 2017].

L'évaluation actuarielle réalisée aux fins comptables était fondée sur un certain nombre d'hypothèses qui reposent sur les estimations les plus probables de la direction et qui sont conformes à la pratique actuarielle reconnue. Le taux d'inflation a été estimé à 2,00 % [2,00 % en 2017], le taux d'actualisation du régime a été estimé à 5,10 % [5,00 % en 2017] et les prévisions salariales à long terme aux fins actuarielles ont été estimées à 3,25 % [3,25 % en 2017].

Les obligations au titre des prestations constituées et les coûts découlant des prestations de retraite fluctueront à l'avenir en raison des modifications futures des méthodes et hypothèses actuarielles, de la participation aux régimes, des dispositions du régime et des règles législatives, ou par suite des gains ou des pertes actuariels réels.

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2018 [en milliers de dollars]**

**8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]**

Une évolution des résultats dans un sens différent de celui établi selon les hypothèses entraînera des gains ou des pertes qui seront compris dans le cadre d'évaluations comptables futures.

La dernière évaluation actuarielle déposée aux fins de la capitalisation, datée du 1<sup>er</sup> janvier 2018, établissait un déficit de solvabilité de 28 936 \$ [53 250 \$ en 2017]. Le déficit de solvabilité est amorti sur cinq ans à partir de 2018. En 2018, la Ville a versé une cotisation de 15 \$ [27 \$ en 2017] au régime et a augmenté de 5 787 \$ le montant garanti par une lettre de crédit [7 650 \$ en 2017] en remplacement de cotisations additionnelles, portant le solde de la lettre de crédit à 87 170 \$ [81 383 \$ en 2017].

**9. PASSIF AU TITRE DES ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS-FERMETURE DES DÉCHARGES CONTRÔLÉES**

La *Loi sur la protection de l'environnement* de l'Ontario prescrit les exigences réglementaires en matière de fermeture et d'entretien des décharges contrôlées. En vertu de cette loi, la Ville est responsable des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides. Les coûts relatifs à ces obligations sont inclus dans les charges de fonctionnement sur la durée résiduelle estimative des décharges contrôlées d'après l'utilisation. Le passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture de décharges en exploitation et non exploitées est comptabilisé dans l'état de la situation financière consolidé.

Tableau 31 – Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées

<b>Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Décharges en exploitation	<b>12 261 \$</b>	11 608 \$
Décharges non exploitées	<b>13 429</b>	13 606
<b>Total</b>	<b>25 690 \$</b>	25 214 \$

**Décharges en exploitation**

La Ville possède deux décharges contrôlées en exploitation, soit la décharge contrôlée du chemin Trail et la décharge contrôlée de Springhill. La Ville assume la totalité des coûts relatifs aux activités de fermeture et d'après-fermeture de ces décharges en exploitation. Au 31 décembre 2018, la capacité restante de la décharge contrôlée du chemin Trail était d'environ 6 074 527 mètres cubes [5 626 833 mètres cubes en 2017], la totalité devant être utilisée d'ici l'exercice 2043 [2043 en 2017]. La capacité restante de la décharge contrôlée Springhill est d'environ néant [286 346 mètres cubes en 2017].

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2018** *[en milliers de dollars]*

**9. PASSIF AU TITRE DES ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS-FERMETURE DES DÉCHARGES CONTRÔLÉES [SUITE]**

La fermeture des décharges contrôlées du chemin Trail et de Springhill comprendra le recouvrement des décharges, l'installation d'un système de régulation du drainage, et l'aménagement de puits de surveillance de l'eau souterraine et d'installations de récupération des gaz. Les activités d'après-fermeture de ces décharges devraient se dérouler au cours des 25 prochaines années. Bien que des estimations des coûts aient été fournies au début de l'exercice 2017 par un ingénieur-conseil tiers, un plan pour fermer les phases 1 à 4 de la décharge de Springhill est présentement à l'étude par le ministère de l'Environnement et de la Protection de la nature et des Parcs.

Le passif estimatif lié aux décharges contrôlées est déterminé en fonction des dépenses futures, ajustées d'après un taux d'inflation établi selon l'Indice des prix à la consommation moyen des dix dernières années de 1,55 % [1,58 % en 2017], et actualisées en dollars courants au moyen du taux d'emprunt à long terme moyen de la Ville de 3,31 % [3,36 % en 2017]. Au 31 décembre 2018, ce montant estimatif s'établissait à 12 261 \$ [11 608 \$ en 2017]. Afin de réduire les incidences futures de ces obligations, la Ville a constitué des réserves pour les activités de ces sites. Au 31 décembre 2018, le solde de ces réserves s'établissait à 5 249 \$ [4 768 \$ en 2017] et était inclus dans les autres réserves discrétionnaires *[voir la note 15]*.

Les charges totales estimatives non actualisées pour la période de 25 ans suivant la fermeture s'élèvent à environ 30 087 \$.

**Décharges non exploitées**

La Ville a désigné un total de 44 décharges non exploitées ou fermées. De ce total, 15 décharges doivent faire l'objet d'un suivi continu au cours des 25 prochaines années. Les activités d'après-fermeture des décharges contrôlées incluront le contrôle des eaux souterraines et des eaux de surface, l'entretien des structures de drainage, la surveillance du lixiviat et du gaz d'enfouissement, et l'entretien du recouvrement de la décharge.

Le passif estimatif lié aux décharges non exploitées ou fermées est déterminé en fonction des dépenses futures, ajustées d'après un taux d'inflation établi selon l'Indice des prix à la consommation moyen des dix dernières années de 1,55 % [1,58 % en 2017], et actualisées en dollars courants au moyen du taux d'emprunt à long terme moyen de la Ville de 3,31 % [3,36 % en 2017]. Au 31 décembre 2018, la valeur actualisée estimative des dépenses futures à engager pour les activités d'après-fermeture des décharges non exploitées s'élevait à 13 429 \$ [13 606 \$ en 2017]. Les charges totales estimatives non actualisées pour la période d'après-fermeture de 25 ans s'élèvent à environ 15 149 \$.

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2018** [en milliers de dollars]

**10. SITES CONTAMINÉS**

Les sites contaminés résultent de la contamination présente dans l'air, le sol, l'eau ou les sédiments d'une substance chimique, organique ou radioactive ou d'un organisme vivant qui dépasse une norme environnementale. Le passif a trait aux décharges qui ne font plus l'objet d'un usage productif et dont la Ville est responsable ou s'est rendue responsable de l'assainissement, pour lesquelles il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et dont les coûts peuvent être estimés de façon raisonnable.

Les passifs comptabilisés correspondent aux coûts estimatifs liés à la gestion et à l'assainissement des sites contaminés où la Ville devra probablement engager des coûts. L'estimation du passif comprend les coûts qui sont directement imputables aux activités d'assainissement et tient compte des coûts qui devront être engagés afin de rétablir le site selon la norme actuelle applicable à la même utilisation que celle antérieure à la contamination. Les hypothèses utilisées pour estimer le montant du passif comprennent une évaluation unique de la profondeur du sol à enlever et à éliminer pour chaque site ainsi que les coûts d'excavation, de camionnage et de remblayage accessoires.

La Ville a comptabilisé un passif estimatif de 8 633 \$ [9 217 \$ en 2017] pour l'assainissement de 41 terrains contaminés [43 en 2017] calculé selon les coûts estimatifs d'enlèvement et de remplacement du sol contaminé.

**11. DETTE À LONG TERME NETTE**

a] La dette à long terme nette présentée à l'état de la situation financière consolidé comprend ce qui suit :

Tableau 32 – Dette à long terme, montant net

<b>Dette à long terme, montant net</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Débitures à versements échelonnés et à fonds d'amortissement émises à divers taux d'intérêt allant de 1,20 % à 6,20 %, dont les échéances s'échelonnent du 19 avril 2019 au 30 juillet 2053	<b>1 989 564 \$</b>	2 092 078 \$
Conventions de prêt bancaire et swaps de taux d'intérêt	<b>54 727</b>	64 934
Valeur totale des dépôts dans un fonds d'amortissement qui se sont accumulés jusqu'à la fin de l'exercice aux fins du remboursement des débitures à fonds d'amortissement incluses dans le montant ci-dessus	<b>(132 206)</b>	(124 117)
<b>Total</b>	<b>1 912 085 \$</b>	2 032 895 \$

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2018** *[en milliers de dollars]*

**11. DETTE À LONG TERME NETTE [SUITE]**

b] Les paiements de capital, y compris les apports au fonds d'amortissement, des exercices à venir sont comme suit :

Tableau 33 – Paiements de capital sur la dette à long terme nette

<b>Paiements de capital</b>	
2019	<b>119 349 \$</b>
2020	<b>107 553</b>
2021	<b>105 264</b>
2022	<b>92 707</b>
2023	<b>92 447</b>
2024 et par la suite	<b>926 674</b>
<b>Total</b>	<b>1 443 994 \$</b>

Ces paiements de capital seront financés à même les recettes fiscales et les tarifs. Les intérêts créditeurs générés par le fonds d'amortissement devraient s'élever à environ 468 091 \$. Ils seront ajoutés au montant de 1 443 994 \$ présenté ci-dessus, et le montant servira à rembourser le solde total de la dette de 1 912 085 \$.

La Ville a conclu des swaps de taux d'intérêt afin de gérer la volatilité des taux d'intérêt. La Ville a converti le montant notionnel de la dette à taux variable totalisant 54 727 \$ [64 934 \$ en 2017] en dette à taux fixe dont le taux d'intérêt varie de 1,705 % à 5,92 %. Les contrats d'instruments dérivés connexes sont en place jusqu'à l'échéance des dettes en 2021, 2022, 2025 et 2031.

Ces swaps de taux d'intérêt ont été désignés par la Ville comme éléments de couverture des flux de trésorerie visant la dette à long terme à taux variable et remplissent les conditions nécessaires pour pouvoir être ainsi désignés. La Ville a évalué la relation de couverture comme efficace. Si les swaps de taux d'intérêt avaient été annulés au 31 décembre 2018, la Ville aurait reçu la valeur marchande de 76 \$ [163 \$ en 2017].

La Ville a conclu des swaps bancaires afin d'améliorer la certitude budgétaire quant aux coûts des produits de base. Au 31 décembre 2018, la Ville avait conclu des swaps bancaires de couverture visant 53 200 000 litres [34 500 000 litres en 2017] de carburant diesel pour les années civiles 2019 et 2020 dont les dates d'échéance s'échelonnaient de janvier 2019 à décembre 2020 [janvier 2018 à juin 2019 en 2017]. La Ville a évalué que la relation était efficace. Si les swaps de produits de base avaient été annulés au 31 décembre 2018, la Ville aurait dû payer la contrepartie au swap d'une valeur marchande de 5 206 \$ [3 393 \$ en 2017].

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2018** *[en milliers de dollars]*

**11. DETTE À LONG TERME NETTE [SUITE]**

c] En 2017, la Ville a conclu une convention de cession et de prise en charge avec les prêteurs à long terme de la première étape du projet de transport sur rail léger. Dans le cadre de cette convention, les prêteurs à long terme ont transféré tous les droits et les obligations découlant de la convention de crédit avec Project Co (emprunteur) à la Ville (cessionnaire) et, en échange, la Ville a émis des débentures moyennant un capital correspondant au plan de remboursement et au taux d'intérêt des prêteurs à long terme. La Ville a affecté les montants à recevoir à long terme de Project Co aux montants à payer à long terme aux prêteurs à long terme, ce qui correspond à un montant en capital de 225 000 \$ dans l'état de la situation financière consolidé. Les principales modalités économiques du prêt sont identiques, mais seule une partie des modalités et conditions imposées à Project Co ont été transférées dans l'entente des débentures. Les débentures ont été émises par la Ville à un taux d'intérêt de 4,89 % et viennent à échéance le 30 juin 2047. Les paiements de capital pour les exercices à venir se présentent comme suit :

Tableau 34 – Remboursements de capital sur la dette liée au transport sur rail léger

<b>Paiements de capital</b>	
2019	<b>224 \$</b>
2020	<b>533</b>
2021	<b>5 192</b>
2022	<b>7 038</b>
2023	<b>7 382</b>
2024 et par la suite	<b>204 631</b>
<b>Total</b>	<b>225 000 \$</b>

La Ville a également affecté les produits reçus de Project Co aux coûts du service de la dette payés aux prêteurs à long terme, ce qui correspond à un montant de 11 012 \$ dans les états consolidés des résultats et de l'excédent accumulé.

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2018 [en milliers de dollars]**

**12. EMPRUNTS HYPOTHÉCAIRES À PAYER**

Tableau 35 – Emprunts hypothécaires à payer

<b>Emprunts hypothécaires à payer</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Emprunts hypothécaires à payer sur des biens résidentiels à divers taux d'intérêt allant de 2,70 % à 6,75 %, garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, dont les échéances s'échelonnent du 2 août 2019 au 1 <sup>er</sup> janvier 2029, et débetures à payer au ministère de l'Infrastructure de l'Ontario dont les échéances s'échelonnent de 2036 à 2048 à divers taux d'intérêt allant de 3,27 % à 4,96 %	<b>263 230 \$</b>	264 030 \$
Prêts-subventions liés au Programme Canada-Ontario de logement abordable et au Programme d'aide à la remise en état des logements	<b>3 260</b>	3 285
<b>Total</b>	<b>266 490 \$</b>	267 315 \$

a] Des débetures au titre des logements sociaux émises par la Société canadienne d'hypothèques et de logement d'un montant de 15 185 \$ [22 439 \$ en 2017] se rapportant à la SLCO ne figurent pas dans les présents états financiers consolidés, car elles relèvent de la Province.

Les emprunts hypothécaires et les prêts-subventions sur des biens résidentiels sont régis par des ententes d'exploitation avec la Province et la Société canadienne d'hypothèques et de logement et ne constituent pas une obligation directe ou indirecte pour la Ville.

En ce qui a trait aux débetures de 206 982 \$ [202 458 \$ en 2017] à payer au ministère de l'Infrastructure de l'Ontario, à la demande de la SLCO, la Ville a transféré directement au ministère de l'Infrastructure de l'Ontario un montant de 12 302 \$ [10 452 \$ en 2017] équivalant aux versements annuels de capital et d'intérêts exigibles à l'égard des débetures. Ces versements font partie de la subvention annuelle versée par la Ville à la SLCO, laquelle est calculée en fonction de la déclaration de renseignements annuelle de la SLCO.

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2018 [en milliers de dollars]**

**12. EMPRUNTS HYPOTHÉCAIRES À PAYER [SUITE]**

Les prêts hypothécaires visant trois propriétés de la SLCO ont fait l'objet d'un refinancement en 2018 à la suite d'évaluations détaillées. Ces évaluations ont permis à la SLCO d'emprunter des fonds supplémentaires tout en maintenant les mêmes paiements annuels sur la dette au titre des propriétés refinancées, pour un financement total de 7 091 \$ à des fins de réparation future d'immobilisations.

b] Les remboursements du capital des exercices à venir sont comme suit :

Tableau 36 – Remboursements du capital sur les emprunts hypothécaires à payer

<b>Remboursements de capital</b>	
2019	<b>9 927 \$</b>
2020	<b>10 081</b>
2021	<b>10 204</b>
2022	<b>10 364</b>
2023	<b>10 556</b>
2024 et par la suite	<b>215 358</b>
<b>Total</b>	<b>266 490 \$</b>

Les remboursements de capital en 2018 ont totalisé 9 762 \$ [10 072 \$ en 2017].

**13. OBLIGATIONS LOCATIVES**

La Ville loue les installations et le matériel figurant ci-dessous :

Tableau 37 – Obligations locatives

<b>Obligations locatives</b>	<b>Immeubles de bureaux</b>	<b>Édifice des services paramédicaux</b>	<b>Centre des arts Shenkman</b>
Durée du bail	24 ans	30 ans	30 ans
Taux d'intérêt	6,00 %	5,79 %	4,99 %
Option d'achat	10 000 \$	néant	néant



**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2018 [en milliers de dollars]**

**13. OBLIGATIONS LOCATIVES [SUITE]**

Les paiements futurs minimaux en vertu des contrats de location-acquisition ci-dessus sont comme suit :

Tableau 38 – Paiements futurs minimaux en vertu des contrats de location-acquisition

Paiements futurs	Immeubles de bureaux		Édifice des services paramédicaux		Centre des arts Shenkman		Total	
	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts
2019	4 000 \$	2 300 \$	654 \$	936 \$	753 \$	1 679 \$	5 407 \$	4 915 \$
2020	4 240	2 060	690	898	846	1 640	5 776	4 598
2021	4 495	1 805	729	858	971	1 595	6 195	4 258
2022	4 764	1 535	769	815	1 097	1 544	6 630	3 894
2023	5 050	1 250	813	772	1 115	1 488	6 978	3 510
Par la suite	22 077	1 571	14 085	4 741	29 267	10 747	65 429	17 059
<b>Total</b>	<b>44 626 \$</b>	<b>10 521 \$</b>	<b>17 740 \$</b>	<b>9 020 \$</b>	<b>34 049 \$</b>	<b>18 693 \$</b>	<b>96 415 \$</b>	<b>38 234 \$</b>

**14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES POUR 2018, AVEC INFORMATIONS  
COMPARATIVES POUR 2017**

Tableau 39 – Immobilisations corporelles – Coût

Coût	Bâtiments et améliorations	Infrastructure linéaire		Terrains	Améliorations foncières
		Routes	Aqueduc / eaux usées		
Solde au début de l'exercice	2 201 645 \$	3 807 216 \$	5 786 978 \$	2 803 634 \$	677 455 \$
Ajouts	76 058	221 642	293 678	40 848	22 814
Cessions	(4 805)	(1 710)	(6 147)	(3 487)	(194)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>2 272 898</b>	<b>4 027 148</b>	<b>6 074 509</b>	<b>2 840 995</b>	<b>700 075</b>

VILLE D'OTTAWA  
 NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
 31 DÉCEMBRE 2018 [en milliers de dollars]

14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES POUR 2018, AVEC INFORMATIONS  
 COMPARATIVES POUR 2017 [SUITE]

Tableau 40 – Immobilisations corporelles – Amortissement cumulé

Amortissement cumulé	Bâtiments et améliorations	Infrastructure linéaire		Terrains	Améliorations foncières
		Routes	Aqueduc / eaux usées		
Solde au début de l'exercice	900 487	1 506 312	1 439 662	0	248 481
Cessions	(3 071)	(905)	(1 969)	0	(99)
Dotations aux amortissements	47 456	86 899	70 545	0	15 117
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>944 872</b>	<b>1 592 306</b>	<b>1 508 238</b>	<b>0</b>	<b>263 499</b>
<b>Valeur comptable nette à la fin de l'exercice</b>	<b>1 328 026 \$</b>	<b>2 434 842 \$</b>	<b>4 566 271 \$</b>	<b>2 840 995 \$</b>	<b>436 576 \$</b>

Tableau 41 – Immobilisations corporelles – Coût

Coût	Machinerie et immobilisations de production	Véhicules	Actifs en cours de construction	Total 2018	Total 2017
Solde au début de l'exercice	1 480 098 \$	1 040 379 \$	2 735 572 \$	<b>20 532 977 \$</b>	19 382 952 \$
Ajouts	92 827	21 314	219 260	<b>988 441</b>	1 179 983
Cessions	(4 297)	(15 522)	(222)	<b>(36 384)</b>	(29 958)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>1 568 628</b>	<b>1 046 171</b>	<b>2 954 610</b>	<b>21 485 034</b>	20 532 977

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2018** [en milliers de dollars]

**14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES POUR 2018, AVEC INFORMATIONS COMPARATIVES POUR 2017 [SUITE]**

Tableau 42 – Immobilisations corporelles – Amortissement cumulé

<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Machinerie et immobilisations de production</b>	<b>Véhicules</b>	<b>Actifs en cours de construction</b>	<b>Total 2018</b>	<b>Total 2017</b>
Solde au début de l'exercice	582 419	515 154	0	<b>5 192 515</b>	4 888 061
Cessions	(3 631)	(14 060)	0	<b>(23 735)</b>	(18 057)
Dotation aux amortissements	43 286	72 784	0	<b>336 087</b>	322 511
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>622 074</b>	<b>573 878</b>	<b>0</b>	<b>5 504 867</b>	<b>5 192 515</b>
<b>Valeur comptable nette à la fin de l'exercice</b>	<b>946 554 \$</b>	<b>472 293 \$</b>	<b>2 954 610 \$</b>	<b>15 980 167 \$</b>	<b>15 340 462 \$</b>

**Actifs en cours de construction**

En 2018, la Ville a acquis des actifs en cours de construction totalisant 988 441 \$ [1 179 983 \$ en 2017]. À mesure que les actifs sont entrés en service, un montant de 769 181 \$ [622 489 \$ en 2017] a été transféré des actifs en cours de construction aux catégories d'actif respectives pour un solde net de 219 260 \$ [557 494 \$ en 2017], comme il a été présenté ci-dessus.

**Œuvres d'art et trésors historiques**

En 1985, le Conseil municipal d'Ottawa a approuvé un programme sur l'art public visant à maintenir et à faire connaître la collection d'art de la Ville. La collection du programme sur l'art public de la Ville compte plus de 1 700 œuvres d'art. La Ville possède également la collection Firestone, qui réunit 1 605 œuvres d'art canadiennes historiques créées entre 1900 et 1980 et qui est présentée et gérée par la Galerie d'art d'Ottawa. Les œuvres d'art ne sont pas comptabilisées dans les états financiers consolidés de la Ville.

**Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports**

La valeur des immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports en 2018 s'établit à 318 684 \$ [205 693 \$ en 2017] et est prise en compte dans les ajouts présentés ci-dessus.

La valeur des immobilisations corporelles dépréciées en 2018 s'établit à néant [néant en 2017].

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2018** [en milliers de dollars]

**15. EXCÉDENT ACCUMULÉ**

L'excédent accumulé comprend l'excédent des fonds individuels, les réserves ainsi que la quote-part des bénéfices de l'entreprise publique.

Tableau 43 – Excédent accumulé

<b>L'excédent accumulé comprend ce qui suit :</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Investi dans les immobilisations corporelles	<b>13 677 648 \$</b>	12 909 705 \$
Fonds des dépenses en immobilisations – dépenses en immobilisations non financées	<b>(233 944)</b>	(40 620)
Fonds de dotation	<b>168 170</b>	160 217
Avantages sociaux futurs et régimes de retraite	<b>(652 413)</b>	(621 390)
Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées	<b>(25 690)</b>	(25 214)
Friches industrielles	<b>(53 119)</b>	(22 070)
Sites contaminés	<b>(8 633)</b>	(9 217)
Divers	<b>(65 700)</b>	(68 987)
<b>Total de l'excédent</b>	<b>12 806 319</b>	12 282 424

Tableau 44 – Excédent accumulé [suite]

<b>Réserves</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Réserves soumises à restrictions		
Taxe sur l'essence	<b>102 752</b>	64 559
<b>Total des réserves soumises à restrictions</b>	<b>102 752</b>	64 559
Réserves discrétionnaires		
Services environnementaux	<b>132 674</b>	69 781
Transport en commun	<b>59 946</b>	65 609
Logements	<b>76 765</b>	75 244
Avantages sociaux	<b>57 567</b>	55 216
Stabilisation du taux d'imposition	<b>31 249</b>	35 982
Stationnement	<b>27 605</b>	27 333
Ensemble de la ville	<b>18 780</b>	26 164
Parc automobile	<b>7 280</b>	23 480
Divers	<b>11 555</b>	17 845
<b>Total des réserves discrétionnaires</b>	<b>423 421</b>	396 654
<b>Total des réserves</b>	<b>526 173</b>	461 213
<b>Quote-part des bénéfices de l'entreprise publique</b> <i>[note 5]</i>	<b>462 975</b>	438 190
<b>Excédent accumulé</b>	<b>13 795 467 \$</b>	13 181 827 \$

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2018** [en milliers de dollars]

**16. ÉVENTUALITÉS, ENGAGEMENTS ET DROITS CONTRACTUELS**

a] Dans le cours normal de ses activités, la Ville fait l'objet de diverses réclamations et poursuites. Les litiges sont assujettis à de nombreuses incertitudes, et l'issue de chaque cas ne peut être prédite. Une provision pour ces réclamations a été comptabilisée dans les états financiers consolidés en fonction des estimations les plus probables de la direction relativement à l'issue. Si des réclamations sont réglées pour des montants autres que les charges à payer établies, ce qui pourrait avoir un effet important sur les résultats financiers au cours de l'exercice où le règlement a lieu, les montants exigibles seront portés en réduction des résultats à mesure qu'ils seront engagés.

b] La Ville a les obligations contractuelles suivantes au titre des travaux d'immobilisations au cours des cinq prochains exercices :

Tableau 45 – Obligations contractuelles au titre des travaux d'immobilisations

<b>Obligations contractuelles au titre des travaux d'immobilisations</b>	
2019	602 130 \$
2020	106 941
2021	25 088
2022	2 666
2023	4 115

c] Les paiements que la Ville est tenue d'effectuer en vertu de contrats de location-exploitation d'immeubles et de matériel au cours des cinq prochains exercices se présentent comme suit :

Tableau 46 – Contrats de location-exploitation d'immeubles et de matériel

<b>Contrats de location-exploitation d'immeubles et de matériel</b>	
2019	16 445 \$
2020	13 124
2021	9 282
2022	5 166
2023	3 857

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2018** *[en milliers de dollars]*

**16. ÉVENTUALITÉS, ENGAGEMENTS ET DROITS CONTRACTUELS [SUITE]**

d] En février 2013, la Ville a conclu un contrat de construction, de service et d'entretien visant un réseau de transport en commun sur rail léger ainsi que l'élargissement de la route 417. L'entrepreneur doit concevoir, construire, approvisionner, tester, mettre en service, entretenir et financer le réseau de transport en commun sur rail léger d'Ottawa et élargir certaines sections de la route 417.

La Ville s'est engagée à verser un total de 261 667 \$, y compris les taxes applicables, dans le cadre du paiement d'étape final de disponibilité au titre du service du réseau de transport en commun sur rail léger et du service autoroutier au cours de la période de construction prévue, soit 2019, qui est inclus dans le solde des créiteurs et charges à payer.

La Ville s'est engagée à faire une série de paiements mensuels pendant la durée du contrat d'entretien et de service, qui s'échelonne sur 30 ans. Les paiements comprennent un montant de 48 141 \$ pour la première année complète d'exploitation en dollars «à la date de base» [2013] au titre des coûts de construction d'immobilisations reportés au-delà de la période de construction ainsi que des coûts d'entretien du réseau de transport en commun sur rail léger et des véhicules. Les paiements annuels seront ajustés à mesure que les niveaux de service changeront, et une tranche sera ajustée en fonction de l'inflation, selon les modalités du contrat. La Ville s'est également engagée à verser des paiements au titre des coûts du cycle de vie et des coûts d'entretien qui varieront selon les kilomètres de service.

e] Au 31 décembre 2018, Hydro Ottawa avait des engagements ouverts totalisant 141 435 \$ pour 2019 à 2025. Ces engagements visent une entente de services relative à un système informatique, des projets de construction, des pièces de rechange et du matériel de secours, et des services administratifs généraux et services souterrains.

f] La Ville a des engagements visant l'achat de temps de location de glace s'élevant à 1 933 \$, 8 429 \$ et 18 019 \$ selon trois ententes de partenariat public-privé. Les échéances de ces engagements sont prévues respectivement en 2027, 2034 et 2043.

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2018** *[en milliers de dollars]*

**16. ÉVENTUALITÉS, ENGAGEMENTS ET DROITS CONTRACTUELS [SUITE]**

g] La Ville a garanti des prêts de 127 720 \$ de façon à assurer le financement de l'aménagement de patinoires, la construction d'un siège social destiné aux services paramédicaux, l'établissement d'un centre d'arts et le remplacement de la toiture de Lansdowne dans le cadre d'un partenariat public-privé. Les garanties de la Ville concernant l'aménagement des patinoires et du siège social pour les services paramédicaux et le remplacement de la toiture de Lansdowne couvrent également les obligations des emprunteurs en vertu de contrats d'instruments dérivés sur taux d'intérêt afin de gérer la volatilité des taux d'intérêt. Au 31 décembre 2018, l'encours en vertu des garanties totalisait 113 226 \$. La Ville a converti une dette à taux variable de 98 830 \$ en dette à taux fixe variant de 2,849 % à 6,49 % pour quatre garanties. Les contrats d'instruments dérivés connexes sont en vigueur jusqu'à l'échéance des dettes en 2044. La garantie de la Ville pour les prêts à l'égard du centre d'arts ne comporte pas de contrats d'instruments dérivés sur taux d'intérêt, puisque le prêt est assorti d'un taux d'intérêt fixe.

h] Le 28 juin 2010, le Conseil de ville a autorisé un engagement de paiement garanti qui pourrait obliger la Ville à effectuer des paiements annuels pouvant atteindre 1 463 \$ à l'égard d'un prêt de 20 700 \$ pour la construction et l'exploitation d'un centre de commerce et d'exposition. La Ville a signé officiellement le contrat d'engagement le 15 avril 2011 qui arrive à échéance le 15 avril 2041. Aucun paiement n'a été versé à l'égard de ces garanties en 2018 [néant en 2017].

i] Le 12 octobre 2012, la Ville a conclu un contrat avec l'Ottawa Sports and Entertainment Group [«OSEG»] visant la revitalisation du parc Lansdowne. La convention-cadre de société en commandite a été établie pour gérer le projet de construction et les flux de trésorerie positifs nets futurs qui seront affectés à un éventail de priorités, comme il a été prévu par l'entente. Les flux de trésorerie positifs nets seront prioritairement affectés aux réserves pour le cycle de vie, puis distribués aux partenaires d'OSEG, puis à la Ville d'Ottawa, et les soldes de trésorerie seront répartis à parts égales entre la ville et OSEG. Le contrat arrivera à échéance le 31 décembre 2044, à moins que le contrat entre la Ville et OSEG ne soit résilié avant sa date d'échéance.

j] Le projet d'agrandissement de la Galerie d'art d'Ottawa et de réaménagement de la Cour des arts a été achevé en 2018. Ce centre d'arts dynamique et intégré s'inscrit dans le cadre d'une vision à long terme de revitalisation du centre-ville d'Ottawa. La Ville a vendu les droits d'aménagement du terrain afin de permettre la construction d'une nouvelle tour qui comprend un stationnement souterrain sur place. La Ville détient des droits contractuels à l'égard des produits de 4 500 \$ tirés des droits d'aménagement, en vertu de l'entente de projet.

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2018** *[en milliers de dollars]*

**17. TAXES DISPONIBLES POUR LES BESOINS DE LA MUNICIPALITÉ**

Tableau 47 – Taxes disponibles pour les besoins de la municipalité

<b>Taxes disponibles pour les besoins de la municipalité</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Impôts fonciers	<b>2 087 245 \$</b>	1 966 393 \$
Paiement tenant lieu de taxes	<b>169 748</b>	194 798
Améliorations locales et autres frais	<b>7 540</b>	7 067
Moins les taxes scolaires	<b>(487 811)</b>	(464 628)
<b>Total des taxes disponibles pour les besoins de la municipalité</b>	<b>1 776 722 \$</b>	1 703 630 \$

**18. CHARGES SELON LEUR OBJET**

L'état des résultats et l'excédent accumulé consolidé présentent les charges par fonction. Le tableau suivant présente ces mêmes charges selon leur objet :

Tableau 48 – Charges selon leur objet

<b>Charges selon leur objet</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Traitements, salaires et avantages sociaux	<b>1 646 307 \$</b>	1 582 093 \$
Services généraux et à contrat	<b>371 539</b>	341 013
Matériaux, équipement et fournitures	<b>473 976</b>	462 012
Intérêts débiteurs	<b>99 358</b>	94 220
Loyers et charges financières	<b>83 724</b>	66 809
Virements à l'externe	<b>551 616</b>	448 934
Amortissement	<b>336 087</b>	322 511
(Gain) perte sur cession	<b>(11 314)</b>	9 638
<b>Total des charges</b>	<b>3 551 293 \$</b>	3 327 230 \$



**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2018** [en milliers de dollars]

**19. INFORMATIONS SECTORIELLES**  
**TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉ**  
 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

Tableau 49 – Tableau des informations sectorielles consolidé

<b>PRODUITS</b>	Affaires gouverne- mentales	Protection	Routes, circulation et station- nement	Transport en commun	Services environne- mentaux	Services de santé
Taxes	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Paiements de transfert – provinciaux	51	9 867	9 250	37 754	29 162	102 333
Paiements de transfert – fédéraux	0	2 290	23 187	157 352	30 397	0
Redevances et frais d'utilisation	13 752	64 124	25 404	183 955	386 337	2 622
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	0	0	69 235	697	213 928	0
Redevances d'aménagement	0	2 757	13 681	33 555	22 197	0
Amendes et pénalités	294	16 289	0	0	0	0
Divers	56	830	0	4 312	179	0
<b>Total des produits</b>	<b>14 153</b>	<b>96 157</b>	<b>140 757</b>	<b>417 625</b>	<b>682 200</b>	<b>104 955</b>
<b>CHARGES</b>	Affaires gouverne- mentales	Protection	Routes circulation et station- nement	Transport en commun	Services environne- mentaux	Services de santé
Salaires et avantages sociaux	70 213	476 112	122 636	319 326	99 886	138 345
Services généraux et à contrat	10 001	51 693	78 067	70 885	93 003	11 374
Matériaux, équipement et fournitures	17 257	43 283	69 249	107 446	58 317	16 318
Intérêts débiteurs	1 300	1 628	21 494	15 604	29 616	1 221
Loyers et charges financières	13 778	5 561	10 930	1 940	4 454	3 328
Virements à l'externe	0	9 852	0	0	1 768	0
Amortissement	983	13 581	109 434	67 409	97 292	4 820
Perte (gain) sur cession	9	108	810	293	4 348	177
<b>Total des charges</b>	<b>113 541</b>	<b>601 818</b>	<b>412 620</b>	<b>582 903</b>	<b>388 684</b>	<b>175 583</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT)</b>						
<b>ANNUEL</b>	<b>(99 388) \$</b>	<b>(505 661) \$</b>	<b>(271 863) \$</b>	<b>(165 278) \$</b>	<b>293 516 \$</b>	<b>(70 628) \$</b>

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2018** [en milliers de dollars]

**19. INFORMATIONS SECTORIELLES [SUITE]**  
**TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉ**  
 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

Tableau 50 – Tableau des informations sectorielles consolidé [suite]

<b>PRODUITS</b>	Services sociaux et familiaux	Logements sociaux	Services récréatifs et culturels	Planification et développement	Éléments non liés à un ministère	Total
Taxes	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 776 722 \$	<b>1 776 722 \$</b>
Paiements de transfert – provinciaux	417 645	80 679	4 397	5 070	8 156	<b>704 364</b>
Paiements de transfert – fédéraux	0	26 993	2 240	10 690	0	<b>253 149</b>
Redevances et frais d'utilisation	19 193	69 324	61 508	29 466	2 110	<b>857 795</b>
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	0	0	32 049	2 775	0	<b>318 684</b>
Redevances d'aménagement	3 502	2	3 924	11	403	<b>80 032</b>
Amendes et pénalités	0	0	768	0	18 088	<b>35 439</b>
Divers	0	15 671	4 684	16 964	91 505	<b>134 201</b>
<b>Total des produits</b>	<b>440 340</b>	<b>192 669</b>	<b>109 570</b>	<b>64 976</b>	<b>1 896 984</b>	<b>4 160 386</b>
<b>CHARGES</b>	Services sociaux et familiaux	Logements sociaux	Services récréatifs et culturels	Planification et développement	Éléments non liés à un ministère	Total
Salaires et avantages sociaux	139 504	45 136	201 697	33 452	0	<b>1 646 307</b>
Services généraux et à contrat	9 973	3 891	38 299	4 353	0	<b>371 539</b>
Matériaux, équipement et fournitures	14 129	79 972	63 005	5 000	0	<b>473 976</b>
Intérêts débiteurs	1 342	11 884	12 478	2 791	0	<b>99 358</b>
Loyers et charges financières	5 188	5 682	1 258	31 605	0	<b>83 724</b>
Virements à l'externe	380 501	127 623	9 568	22 304	0	<b>551 616</b>
Amortissement	1 914	16 469	23 738	447	0	<b>336 087</b>
Perte (gain) sur cession	8	42	(18 291)	1 182	0	<b>(11 314)</b>
<b>Total des charges</b>	<b>552 559</b>	<b>290 699</b>	<b>331 752</b>	<b>101 134</b>	<b>0</b>	<b>3 551 293</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL</b>	<b>(112 219) \$</b>	<b>(98 030) \$</b>	<b>(222 182) \$</b>	<b>(36 158) \$</b>	<b>1 896 984 \$</b>	<b>609 093 \$</b>

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2018** [en milliers de dollars]

**19. INFORMATIONS SECTORIELLES [SUITE]**  
**TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉ**  
 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

Tableau 51 – Tableau des informations sectorielles consolidé de 2017 [voir la note 22]

<b>PRODUITS</b>	Affaires gouverne- mentales	Protection	Routes, circulation et station- nement	Transport en commun	Services environne- mentaux	Services de santé
Taxes	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Paiements de transfert – provinciaux	29	7 870	0	36 895	12 569	97 485
Paiements de transfert – fédéraux	30	3 467	41	59 890	6 449	5
Redevances et frais d'utilisation	17 254	60 211	26 383	182 806	366 069	3 156
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	59	2 805	36 095	18	147 746	0
Redevances d'aménagement	0	6 109	49 040	108 326	26 414	0
Amendes et pénalités	2 521	13 146	0	0	0	0
Divers	38	508	2 923	250	0	0
<b>Total des produits</b>	<b>19 931</b>	<b>94 116</b>	<b>114 482</b>	<b>388 185</b>	<b>559 247</b>	<b>100 646</b>
<b>CHARGES</b>	Affaires gouverne- mentales	Protection	Routes circulation et station- nement	Transport en commun	Services environne- mentaux	Services de santé
Salaires et avantages sociaux	59 909	454 526	123 476	305 447	97 271	144 103
Services généraux et à contrat	8 137	39 948	90 843	46 806	91 262	10 767
Matériaux, équipement et fournitures	13 112	39 184	64 004	105 676	52 807	13 342
Intérêts débiteurs	1 392	1 920	21 584	12 940	25 807	1 336
Loyers et charges financières	15 039	3 659	3 242	19 326	2 918	2 947
Virements à l'externe	39	9 795	0	0	1 475	0
Amortissement	1 192	13 649	103 645	64 409	93 435	4 569
Perte (gain) sur cession	1	422	3 967	(56)	3 381	(2)
<b>Total des charges</b>	<b>98 821</b>	<b>563 103</b>	<b>410 761</b>	<b>554 548</b>	<b>368 356</b>	<b>177 062</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL</b>	<b>(78 890) \$</b>	<b>(468 987) \$</b>	<b>(296 279) \$</b>	<b>(166 363) \$</b>	<b>190 891 \$</b>	<b>(76 416) \$</b>

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2018 [en milliers de dollars]**

**19. INFORMATIONS SECTORIELLES [SUITE]**  
**TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉ**  
 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

Tableau 52 – Tableau des informations sectorielles consolidé de 2017 [suite]

<b>PRODUITS</b>	Services sociaux et familiaux	Logements sociaux	Services récréatifs et culturels	Planification et développement	Éléments non liés à un ministère	Total
Taxes	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 703 630 \$	<b>1 703 630 \$</b>
Paiements de transfert – provinciaux	349 272	61 618	6 317	17	7 334	<b>579 406</b>
Paiements de transfert – fédéraux	0	28 320	5 506	0	0	<b>103 708</b>
Redevances et frais d'utilisation	18 759	66 676	60 800	14 801	2 950	<b>819 865</b>
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	0	0	4 581	14 389	0	<b>205 693</b>
Redevances d'aménagement	0	2 886	7 876	10 800	5 625	<b>217 076</b>
Amendes et pénalités	0	0	964	0	17 537	<b>34 168</b>
Divers	0	16 958	3 266	28 600	72 424	<b>124 967</b>
<b>Total des produits</b>	<b>368 031</b>	<b>176 458</b>	<b>89 310</b>	<b>68 607</b>	<b>1 809 500</b>	<b>3 788 513</b>
<b>CHARGES</b>	Services sociaux et familiaux	Logements sociaux	Services récréatifs et culturels	Planification et développement	Éléments non liés à un ministère	Total
Salaires et avantages sociaux	131 385	42 786	190 032	33 158	0	<b>1 582 093</b>
Services généraux et à contrat	10 339	2 020	34 781	6 110	0	<b>341 013</b>
Matériaux, équipement et fournitures	12 467	98 166	57 619	5 635	0	<b>462 012</b>
Intérêts débiteurs	1 467	12 242	12 676	2 856	0	<b>94 220</b>
Loyers et charges financières	0	5 925	3 332	10 421	0	<b>66 809</b>
Virements à l'externe	326 549	92 818	8 427	9 831	0	<b>448 934</b>
Amortissement	1 928	16 575	22 624	485	0	<b>322 511</b>
Perte (gain) sur cession	3	0	51	1 871	0	<b>9 638</b>
<b>Total des charges</b>	<b>484 138</b>	<b>270 532</b>	<b>329 542</b>	<b>70 367</b>	<b>0</b>	<b>3 327 230</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL</b>	<b>(116 107) \$</b>	<b>(94 074) \$</b>	<b>(240 232) \$</b>	<b>(1 760) \$</b>	<b>1 809 500 \$</b>	<b>461 283 \$</b>

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2018** *[en milliers de dollars]*

**19. INFORMATIONS SECTORIELLES [SUITE]**

Il incombe à la Ville de fournir un large éventail de services à ses citoyens, y compris des services de police, d'incendie, d'ambulance, de transport en commun et d'approvisionnement en eau.

La Ville présente les informations sur ses secteurs fonctionnels et programmes dans ses états financiers consolidés d'une manière semblable à celle utilisée dans le Rapport d'information financière de l'Ontario.

Ces secteurs fonctionnels représentent des secteurs d'activité pour la Ville d'Ottawa, et des informations détaillées selon l'objet ont été présentées dans les tableaux des informations sectorielles consolidés ci-dessus.

Voici une brève description de chaque secteur :

- Le secteur des affaires gouvernementales comprend le Conseil, l'administration et l'évaluation foncière de l'Ontario.
- Le secteur de la protection se compose des services de police, d'incendie et d'autres services de sécurité publique, qui veillent à la sécurité et à la protection de tous les citoyens en réduisant ou en éliminant les pertes de vie et de biens, en appliquant la loi, et en préservant la paix et le bon ordre.
- Le secteur des routes, de la circulation et des services de stationnement comprend les aires de stationnement, les panneaux indicateurs et les signaux, les lampadaires et l'entretien des routes et des parcs de la Ville.
- Le secteur des transports en commun offre le transport public local aux citoyens. Il comprend également d'autres services, comme la planification et l'aménagement.
- Le secteur des services environnementaux inclut l'approvisionnement en eau et la distribution, le traitement des eaux usées, les réseaux d'égouts pluviaux et la collecte des déchets et le recyclage. Ces services assurent l'approvisionnement des résidents en eau potable, la rétention et le traitement des eaux usées ainsi que la collecte et le traitement adéquat des déchets et des articles recyclables.
- Le secteur des services de santé comprend les services paramédicaux et les services de santé publique. Les services de santé publique autorisés font la promotion et maintiennent des programmes de santé qui permettent d'accroître la santé des résidents. Les services paramédicaux procurent des soins d'urgence préhospitaliers opportuns et efficaces, et assurent le transport médical interhospitalier nécessaire.

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2018** *[en milliers de dollars]*

**19. INFORMATIONS SECTORIELLES [SUITE]**

- Le secteur des services sociaux et familiaux comprend l'aide sociale, les soins de longue durée et les services de garde d'enfants. Les services d'aide sociale déterminent et surveillent l'admissibilité des clients à l'aide financière et sociale et à l'aide à l'emploi. Les services de soins de longue durée fournissent des services de santé sécuritaires et supervisés aux aînés qui ne peuvent plus vivre à la maison. Les services de garde d'enfants offrent des places subventionnées en garderie et un financement à l'appui des subventions salariales, de l'équité salariale et des services adaptés.
- Le secteur des logements sociaux, en partenariat avec 120 organismes communautaires, fournit un éventail de services aux gens de la collectivité, notamment des services d'hébergement, de refuge, d'approche, de recherche et de stabilisation.
- Le secteur des services récréatifs et culturels inclut les services liés aux parcs, aux activités récréatives et à la culture ainsi que les services de bibliothèque. Les services liés aux parcs et aux activités récréatives élaborent et mettent sur pied des programmes récréatifs de grande qualité et aménagent et entretiennent des installations récréatives, des parcs et des terrains sportifs de façon à ce que tous les résidents aient la possibilité de mener un mode de vie sain. Les services culturels investissent dans des organismes sans but lucratif locaux qui offrent des services au nom de la Ville. Des services de bibliothèque sont offerts aux citoyens au moyen d'installations physiques, du bibliobus et de services virtuels et téléphoniques.
- Le secteur de la planification et du développement gère l'aménagement urbain dans le cadre des projets résidentiels et commerciaux ainsi que des projets d'infrastructures et de parcs.
- Le secteur des éléments non liés à un ministère comprend la quote-part des bénéfices de l'entreprise publique, les revenus de placement, les produits des loteries partagés et les produits divers.

Les frais de soutien aux programmes relatifs aux charges ont été affectés à d'autres fonctions selon les lignes directrices et les méthodes décrites dans le Rapport d'information financière de l'Ontario.

Les méthodes comptables utilisées dans ces secteurs sont conformes à celles suivies dans la préparation des états financiers consolidés, comme il est mentionné à la note 2.

**20. ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE**

La Ville s'autoassure pour ce qui est des réclamations en matière de responsabilité civile jusqu'à concurrence d'un montant donné et possède une assurance externe pour les réclamations dépassant ce montant maximal.

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2018** *[en milliers de dollars]*

**21. MONTANTS PRÉVUS AU BUDGET**

Les montants prévus au budget présentés dans les présents états financiers consolidés reposent sur le budget de fonctionnement et le budget d'immobilisations de 2018 approuvés par le Conseil. Les budgets approuvés par le Conseil sont préparés selon la comptabilité de caisse modifiée, de sorte que les montants diffèrent des montants prévus au budget présentés à l'état des résultats et d'excédent accumulé consolidé, lesquels sont préparés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le tableau suivant établit le rapprochement entre le budget approuvé et les montants prévus au budget présentés dans les présents états financiers consolidés. Des chiffres réels ont été utilisés à titre d'approximation des montants prévus au budget de certains éléments de rapprochement qui n'étaient pas inclus dans le budget du Conseil. Les virements prévus au budget provenant d'autres fonds ou versés dans d'autres fonds et le produit prévu au budget à l'émission de titres d'emprunt / au remboursement du capital de la dette sont les deux seuls éléments compris dans le budget du Conseil, des chiffres réels ont été utilisés pour faire une estimation des montants du budget pour tous les autres éléments du tableau ci-après.

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2018** [en milliers de dollars]

**21. MONTANTS PRÉVUS AU BUDGET [SUITE]**

Tableau 53 – Rapprochement du budget

<b>Rapprochement du budget</b>	<b>Produits</b>	<b>Charges</b>
Budget approuvé par le Conseil		
Fonctionnement	3 446 933 \$	3 446 933 \$
Immobilisations	729 393	729 393
Ajouter		
Entités consolidées	166 063	166 063
Immobilisations reçues sous forme d'apports	318 684	0
Produits tirés des fonds de réserve	50 088	0
Quote-part des bénéfices de la Société de portefeuille		
Hydro Ottawa inc.	20 238	0
Intérêts sur les fonds d'amortissement	4 401	4 401
Écart temporaire entre les dépenses en immobilisations autorisées et les dépenses en immobilisations prévues	145 948	455 832
Variation des avantages sociaux futurs et des régimes de retraite	0	30 187
Variation des autres obligations devant être capitalisées	0	27 370
Amortissement	0	336 087
	<u>4 881 748</u>	<u>5 196 266</u>
Déduire		
Reclassements et éliminations	(14 266)	(14 246)
Acquisition d'immobilisations corporelles	0	(988 441)
Gain sur cession	0	(23 735)
Virements prévus au budget provenant d'autres fonds ou à d'autres fonds	(518 056)	(550 812)
Produit prévu au budget à l'émission de titres d'emprunt / au remboursement du capital de la dette	(222 944)	(84 399)
	<u>(755 266)</u>	<u>(1 661 633)</u>
<b>Budget aux fins des états financiers</b>	<b>4 126 482 \$</b>	<b>3 534 633 \$</b>

**22. CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres comparatifs pour 2017 ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.



**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2018** [en milliers de dollars]

### **23. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

La Ville conclut des opérations entre apparentés avec ses filiales dans le cours normal des activités, à des conditions semblables à celles des opérations conclues avec des parties non apparentées. Toutes les opérations entre apparentés importantes sont présentées ci-après ou dans les notes pertinentes. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange.

#### **Conversion à l'éclairage de rue DEL**

En 2014, la Ville a conclu un contrat avec une filiale d'Hydro Ottawa dans le but de convertir 58 000 lampadaires à l'éclairage DEL à un prix fixe garanti et avec un délai de récupération de l'investissement de six ans. L'installation a commencé en 2016 et s'achèvera en 2020. Les engagements futurs se présentent comme suit :

Tableau 54 – Conversion des lampadaires

<b>Conversion des lampadaires</b>	
2019 (15 000 unités)	<b>7 200 \$</b>
2020 (9 000 unités)	<b>4 300</b>
<b>Total</b>	<b>11 500 \$</b>

### **24. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS**

En mars 2017, la Ville a conclu un protocole d'entente avec le RTG visant la production de véhicules et l'agrandissement des installations de remisage, d'entretien et d'administration de la gare de triage Belfast. Le 6 mars 2019, le Conseil a approuvé l'Étape 2 du projet de train léger sur rail (TLR), qui comprend le projet de prolongement de la Ligne Trillium et le projet de prolongement de la Ligne de la Confédération. Le budget total approuvé pour ces contrats, y compris les travaux qui seront effectués par la Ville dans le cadre de l'Étape 2 du TLR, s'établit à 4 657 445 \$, et une partie de ce montant a déjà été comptabilisée à titre d'actifs en cours de construction, et le protocole d'entente avec le RTG a été comptabilisé à titre d'engagements (note 16).

Le projet de prolongement de la Ligne Trillium constitue un contrat de conception, construction, financement et entretien de la Ligne Trillium actuelle et de son prolongement. Le contrat définitif a été conclu le 28 mars 2019. La Ville s'est engagée à verser des paiements au cours de la période de construction et un paiement de disponibilité qui totalisent 660 000 \$ jusqu'en 2022. La Ville s'est également engagée à verser des paiements mensuels au titre des coûts d'entretien, d'assurance, d'administration et du cycle de vie pendant la durée du contrat d'entretien, qui s'échelonne sur 27 ans jusqu'en 2048, et qui totalise 362 000 \$ en 2018. Les paiements mensuels comprennent également le remboursement de 136 200 \$ au titre des dépenses en immobilisations reportées au-delà de la période de construction et financées par voie de placements privés de titres d'emprunt et de capitaux propres.

#### **24. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS [SUITE]**

Le projet de prolongement de la Ligne de la Confédération constitue un contrat de conception, construction et financement qui n'inclut pas le volet d'entretien étant donné que le protocole d'entente avec le RTG comprend déjà ce volet dans le cadre de l'Étape 1 et de l'Étape 2 du projet de la Ligne de la Confédération, au cours desquelles le prolongement de la ligne entrera en service. Le contrat définitif a été conclu le 24 avril 2019. La Ville s'est engagée à verser des paiements au cours de la période de construction totalisant 2 571 000 \$ au titre du prolongement vers l'est jusqu'en 2024, et au titre du prolongement vers l'ouest, jusqu'en 2025.

Pour la première année complète d'exploitation (2026), les paiements au titre des coûts d'entretien devraient s'établir à 92 100 \$ (en 2019) pour la Ligne de la Confédération (Étape 1 et Étape 2) et la Ligne Trillium.

La province d'Ontario et le gouvernement du Canada se sont formellement engagés à financer les immobilisations de la Ville (respectivement 1 208 000 \$ et 1 091 000 \$) et, le 28 mars 2019, la Ville a conclu une convention d'apport avec les gouvernements fédéral et provincial. Les besoins en capital nets de la Ville seront financés par la taxe sur l'essence ainsi que par les redevances d'aménagement, le financement par emprunt et d'autres sources de produits, y compris le Fonds pour l'infrastructure de transport en commun du gouvernement fédéral (dont une partie a déjà été versée).

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2018** *[en milliers de dollars]*

**ANNEXE 1 – INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE CONDENSÉE**

**CONSEIL DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'OTTAWA**

Au 31 décembre 2018, avec informations comparatives pour 2017 *[en milliers de dollars]*

Le Conseil de la bibliothèque publique d'Ottawa est consolidé avec la Ville d'Ottawa. Le tableau suivant présente de l'information supplémentaire condensée au titre du Conseil de la bibliothèque publique d'Ottawa.

Tableau 55 – Bibliothèque publique d'Ottawa – Situation financière

<b>Situation financière</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Actifs financiers	<b>54 579 \$</b>	29 677 \$
Passifs	<b>34 561</b>	32 023
<b>Actif net (dette nette)</b>	<b>20 018</b>	(2 346)

Tableau 56 – Bibliothèque publique d'Ottawa – Actifs non financiers

<b>Actifs non financiers</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Immobilisations corporelles	<b>43 375</b>	45 051
Charges payées d'avance	<b>250</b>	715
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>43 625</b>	45 766
<b>Excédent accumulé</b>	<b>63 643 \$</b>	43 420 \$

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2018** [en milliers de dollars]

**État des résultats et de l'excédent accumulé consolidé**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, avec informations comparatives pour 2017  
 [en milliers de dollars]

Tableau 57 – Conseil de la bibliothèque publique d'Ottawa – État des résultats et de l'excédent accumulé consolidé – Produits

<b>Produits</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Ville d'Ottawa	<b>51 072 \$</b>	47 180 \$
Province d'Ontario – ministère du Tourisme, du Sport et de la Culture		
Financement de fonctionnement (PLOG)	<b>1 210</b>	1 210
Financement à l'appui de l'équité salariale (PLOG)	<b>170</b>	170
TI et capacité de service (OLCF)	<b>118</b>	218
Subventions pour l'innovation et la recherche (OLCF)	<b>0</b>	29
Redevances d'aménagement	<b>272</b>	1 289
Produit de la vente du bâtiment principal de la bibliothèque	<b>18 365</b>	0
Divers	<b>162</b>	2 716
<b>Total des produits</b>	<b>71 369 \$</b>	52 812 \$

Tableau 58 – Conseil de la bibliothèque publique d'Ottawa – État des résultats et de l'excédent accumulé consolidé – Charges

<b>Charges</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Dépenses de fonctionnement	<b>51 146</b>	50 833
<b>Total des charges</b>	<b>51 146</b>	50 833
Surplus annuel	<b>20 223</b>	1 979
<b>Excédent accumulé au début de l'exercice</b>	<b>43 420</b>	41 441
<b>Excédent accumulé à la fin de l'exercice</b>	<b>63 643 \$</b>	43 420 \$